The background of the cover is a complex, layered painting. It features a large, realistic hand reaching out from the left side, with detailed shading and texture. The hand is set against a background of horizontal, wavy bands of color, ranging from dark brown and grey to lighter tan and yellow. The overall style is reminiscent of a classical or religious painting, possibly depicting a divine or human figure. The lighting is dramatic, highlighting the contours of the hand and the textures of the background.

choisir

revue culturelle
n° 531 – mars 2004

La religion
à l'école



Temps de grâce

*Souviens-toi de moi, ô mon Dieu,
je devais constamment me hâter,
pris par mes multiples occupations quotidiennes.*

*Que ce temps de prison
soit pour moi un temps de grâce,
me permettant de remettre
chaque chose à sa juste place.*

*Souviens-toi de moi, ô Christ Sauveur,
victime des contraintes du travail,
des horaires, des nécessités immédiates,
je remettais à plus tard tant de choses essentielles.*

*Que ce temps de prison
soit pour moi un temps de grâce,
me permettant de réfléchir et de prendre du recul.*

*Souviens-toi de moi, ô Esprit Saint,
je ne pensais qu'à mes plaisirs égoïstes,
à mon intérêt, sans m'occuper des autres.*

*Que ce temps de prison
soit pour moi un temps de grâce,
me permettant de sourire,
de regarder et d'écouter mon prochain.*

Un détenu



choisir

n°531 - mars 2004

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Rédaction

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Conception graphique

studio Loys (Annecy)

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Yvonne Jeannerat

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.-
Etudiants, apprentis, AVS : FS 55.-
CCP : 12-413-1 «choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.- Par avion : FS 90.-
€ : 56.- Par avion : € 60.-
Prix au numéro : FS 8.-
En vente dans les librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Illustrations

Couverture : Pierre Emonet
Vilnius (Lituanie), collège des jésuites, fresque
d'Atanas Kmieliauskas.
p. 7 : JJK photos
p. 15 : Editions Enbiro
p. 22 : DB, Communauté de Travail
p. 32 : Jean-Paul Lozouet
p. 36 : Weedon Grossmith

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Carême, la solidarité en question <i>par Pierre Emonet</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Les étoiles de la bibliothèque <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Religions	9
Une urgence ! Enseigner les religions à l'école <i>par Christine Barré</i>	
Religions	13
Enbiro. Se lancer dans la pratique <i>par Claude Schwab</i>	
Société	17
A boire et à manger pour tous <i>par Michel Bavarel</i>	
Société	21
Quel impôt, pour quelle société ? <i>par Jean-Claude Huot</i>	
Philosophie	25
Primauté menacée <i>par Jean-Nicolas Revaz</i>	
Libres propos	29
Eglise et relativisme <i>par Vincent Chabaud</i>	
Cinéma	30
Le silence des hommes <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Théâtre	32
Dürrenmatt latino, Morax poétisé <i>par Valérie Bory</i>	
Lettres	35
Perle anglaise <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	38
Le miracle de la liberté <i>par Raphaël Broquet</i>	
Chronique	44
La presse romande s'ennuie <i>par Pascal Décaillet</i>	

Carême, la solidarité en question

Chaque année - carême oblige - les Eglises s'unissent pour entrer en campagne. Des programmes bien faits proposent aux fidèles des actions concrètes, des objectifs qui font généralement appel à leur sens de la solidarité. Et chacun d'y participer selon ses moyens et sa sensibilité, avec la conscience de ne pas être sourd à la misère du monde. Cette mobilisation des bonnes volontés ne vient pas à bout des problèmes lancinants. Chacun sait qu'il ne suffit pas de participer à une soupe de carême pour combattre la faim dans le monde. Ces petits gestes ont leur poids, certes, et on ne saurait les sous-estimer. Ils ont le mérite de toucher la conscience et de maintenir vif l'aiguillon de la solidarité chez ceux qui les pratiquent, mais ils ne créent pas nécessairement un monde plus solidaire. Les enjeux se situent ailleurs, au niveau des structures socio-économiques et politiques qui engendrent les inégalités.

Dans son rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, remarque que « le problème n'est pas la pénurie de nourriture mais plutôt les disparités quant à l'accès à la nourriture et les inégalités croissantes à travers le monde ».¹ Aussi longtemps que des structures d'injustice - de péché, diront les croyants - régiront l'ordre mondial, 100 000 personnes mourront de faim chaque jour sur le seuil de nos portes et 826 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ne mangeront pas à leur faim. Le fait que la solution soit d'ordre institutionnel ne saurait servir de prétexte pour persévérer dans une attitude individualiste, tout en se rassurant par quelques gestes épisodiques de générosité.

Dans son enseignement social, Jean Paul II ne se contente pas de fustiger l'égoïsme ou la soif de pouvoir des individus, il dénonce surtout les « structures de péché » induites par des programmes qui aggravent les disparités sociales en conditionnant les comportements, les options politiques, juridiques et économiques des peuples

et des personnes. Ces structures ne peuvent être vaincues que par une attitude diamétralement opposée, par une détermination ferme et persévérante à agir pour le bien commun.² Un vague sentiment de compassion ou d'attendrissement superficiel n'y suffit pas. L'interdépendance toujours plus grande entre les peuples et les nations exige que la solidarité ne se contente pas de bonnes œuvres, mais qu'elle s'organise pour contester et renverser les mécanismes fauteurs d'injustices, qu'elle devienne politique.

Prétendre être solidaire et continuer à camper en solitaire est un leurre. Aujourd'hui, d'innombrables groupes sont à l'œuvre, de nombreuses ONG, petites ou grandes, d'inspiration politique ou religieuse s'activent. Certes, les solutions pratiques ne relèvent pas des groupes de pression, mais ils peuvent beaucoup pour sensibiliser l'opinion publique, créer des courants d'opinion, soutenir des mouvements de réforme ou de résistance, répercuter les revendications des sans-voix. Aux bonnes volontés dispersées, ils offrent la possibilité d'unir leurs forces, de les démultiplier pour se faire entendre sur la scène internationale et résister plus efficacement aux maîtres d'un monde pervers.³ Face aux pouvoirs politiques et économiques exorbitants, ces initiatives ne sont que des petits David affrontant d'énormes Goliath, mais la charge d'espérance et de révolte qu'elles portent en elles constitue un capital explosif dont il faudra bien tenir compte un jour. Les révolutions n'ont-elles pas démontré l'efficacité des minorités agissantes, la force de la solidarité ?

Pierre Emonet s.j.



-
- 1 • Jean Ziegler, *Le droit à l'alimentation*, Mille et une nuits, Paris 2003, p. 136 (voir recension p. 40).
 - 2 • Cf. Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, nn° 38-39.
 - 3 • Voir à ce sujet l'article de Michel Bavarel, pp. 17-20.

■ Info

Femmes et théologie

De plus en plus de femmes étudient la théologie. Ainsi, 55 % des inscrits à la Faculté de théologie catholique de Sydney sont des femmes. Dans les facultés de théologie de Scandinavie, les femmes surpassent même largement les hommes (65 % à l'Université de Lund, 68 % à l'Université d'Uppsala, 60 % à celle de Copenhague et même 80 % à Aarhus). Pour Ole Davidsen, qui dirige la Faculté de théologie d'Aarhus, la profession de pasteur attire les femmes car elle offre à la fois la perspective d'un emploi sûr et un caractère pastoral. Karen Sjorup, du Centre de recherche pour l'égalité entre l'homme et la femme du Danemark, pense, pour sa part, que les femmes sont en général plus intéressées que les hommes par les questions religieuses et existentielles.

■ Info

Allemagne, l'islam à l'école ?

Un premier Centre d'études religieuses, qui vise la formation d'enseignants de l'islam, du judaïsme et du christianisme orthodoxe dans les écoles publiques, s'est ouvert en janvier à l'Université de Münster. Dans la plupart des Länder allemands, les grandes Eglises reconnues ont le droit d'enseigner la religion dans les écoles publiques ; la question se pose par contre encore de savoir si et quand l'islam sera enseigné dans les écoles. Le tribunal administratif de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où se trouve Münster, a refusé ce droit aux organisations musulmanes, arguant qu'elles exercent une fonction plus politique que religieuse.

■ Info

Etudes de la religion

Le Centre des études multireligieuses de l'Université d'Aarhus, au Danemark, a demandé en janvier à l'U.E. une aide de 655 000 euros en vue de mettre en place un réseau de 22 instituts de recherche européens. L'aide demandée permettrait de se pencher sur les « dynamiques complexes liées aux domaines de connexion entre la religion, les valeurs et la culture ». « En Europe pendant de nombreuses années, nous avons été habitués à séparer la religion de la politique, or aujourd'hui, il y a une tendance à établir un rapport entre les deux », a expliqué au quotidien danois *Kristeligt Dagblad* Viggo Mortensen, professeur de théologie systématique et directeur du Centre. Cette évolution serait liée en partie à l'immigration et au fait que 3 à 7 % de musulmans vivent en Europe.

■ Info

Pauvreté et familles

Les politiques familiales sont sous-développées dans la plupart des pays européens, la France et l'Allemagne mises à part. Elles doivent devenir une priorité si l'on veut lutter contre la pauvreté, car ce sont les familles - qu'elles soient monoparentales, nombreuses, touchées par la maladie ou une dépendance, exposées au chômage ou aux emplois précaires - qui connaissent le plus grand risque de pauvreté. Tel est le constat de Caritas Europa qui a mené une étude dans 42 pays européens dont la Suisse. L'organisation préconise notamment l'amélioration de la quantité et de la qualité des structures d'accueil de la petite enfance, la garantie d'un congé maternité payé, des ré-

gimes fiscaux mieux adaptés aux familles, ainsi que le développement de logements abordables et de qualité.

■ Info

Dénatalité en Espagne

Selon un rapport de l'Institut de politique familiale d'Espagne (IPF), le taux de natalité a baissé en 20 ans de 30 % dans le pays, le nombre d'enfants de moins de 14 ans de près de 40 %, tandis que celui des plus de 65 ans a augmenté de 64 %. Le taux de fécondité des mères étrangères, beaucoup plus élevé que celui des Espagnoles, a permis à la population de ne pas vieillir trop vite. Eduardo Hertfelder, président de l'IPF, note que 15 % des grossesses se terminent par un avortement, un mariage sur quatre est civil et un enfant sur cinq naît hors mariage. L'IPF a demandé au gouvernement de créer un Ministère de la famille, comme dans d'autres pays européens, et d'augmenter les aides à la famille car la baisse de la natalité est due en grande partie aux difficultés économiques.

■ Info

Suisse - Sri Lanka

Une délégation de parlementaires suisses s'est rendue au Sri Lanka. Le voyage était organisé par le Service de l'émigration et le service Terre Nouvelle des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, en étroite coopération avec le Département fédéral des affaires étrangères. Objectifs : se faire une idée de l'évolution politique et du processus de paix engagé entre le gouvernement et le LTTE (Liberation Tigers of Tamil

Eelam) et observer la politique suisse en matière d'émigration à la lumière des réfugiés tamouls et cinghalais de retour dans leur pays après séjour en Suisse. Le conflit du Sri Lanka a déjà fait plus de 60 000 morts. Le cessez-le-feu conclu le 22 février 2002 entre le gouvernement et le LTTE tamoul est actuellement maintenu mais les négociations de paix ont échoué en avril 2003. La situation est également critique en raison des rivalités entre la présidente sri-lankaise et le gouvernement du pays.

En Suisse, le nombre de Sri-lankais immigrés, naturalisations comprises, s'élevait fin 2002 à 38 310, ce qui fait de la diaspora sri-lankaise en Suisse l'une des plus importantes au monde. Raison pour laquelle le Sri Lanka est un pays que la Suisse soutient en priorité dans ses actions de promotion civile de la paix. La Confédération participe également à l'élimination des mines antipersonnel au Sri Lanka et a débloqué l'an dernier 8 millions de francs pour les organisations humanitaires qui participent à la reconstruction du pays.

■ Info

Colombie oubliée

La crise humanitaire en cours en Colombie « est la plus grave de tout l'hémisphère occidental et la troisième au monde après la République démocratique du Congo et le Soudan », a estimé à Genève Kamel Morjane, haut commissaire adjoint des Nations Unies pour les réfugiés. Ce conflit interne a, selon l'ONU, provoqué le déplacement de 3 millions de personnes dont la moitié sont des indigènes ou des Afro-colombiens. Ils ont fui vers les frontiè-

res des pays voisins et ne bénéficient d'aucun service élémentaire ni d'aide humanitaire. K. Morjane a visité un camp de réfugiés à proximité du Panama. Il s'y est senti « comme dans une des zones les plus pauvres et oubliées de l'Afrique. Les conditions extrêmes dans lesquelles ces personnes vivent donnent des frissons. »

■ Info

Prévention des génocides

Mettre en œuvre les instruments légaux existants contre le génocide, renforcer le rôle des organisations internationales, régionales et sub-régionales, et promouvoir l'éducation et la vigilance : autant de mesures prônées par le Saint-Siège pour prévenir les génocides et proposées par Mgr Celestino Migliore au IV^e Forum international de Stockholm sur la prévention du génocide, tenu du 26 au 28 janvier.

« L'humanité a vu des guerres, des génocides, des meurtres en masse et des purifications ethniques. Cependant, affirme Mgr Migliore, parmi la violence sur une large échelle, le génocide a une place à part en raison des motivations mauvaises qui l'inspirent, à savoir son intention spécifique de détruire tout ou partie d'une nation, d'une race, d'un groupe ethnique ou religieux, d'un groupe d'êtres humains sans défense ou vulnérable, en tant que tels, simplement. De fait, littéralement, génocide signifie tuer une race ou une tribu. »

Or cette intention réclame un plan coordonné et une stratégie à long terme. Les signes d'une menace dans ce sens ne sauraient échapper à une communauté internationale attentive, affirme Mgr Migliore. Le génocide est latent là où éliminer l'autre est considéré comme

une « solution rapide » aux rivalités et aux conflits non-résolus, ou encore là où des relations injustes entre groupes sont « justifiées idéologiquement », là où, sous la surface d'un ordre apparent, des tisons de haine brûlent encore par manque de pardon mutuel et de réconciliation. Il y a aussi les cas où l'acceptation des erreurs passées et une « purification de la mémoire » se heurtent à la peur d'affronter la réalité historique. Ainsi en a-t-il été du génocide des Tutsis au Rwanda. « Le monde est devenu trop interdépendant pour plaider l'ignorance lorsqu'il s'agit de ce qui se passe de l'autre côté du village global. Les instruments légaux et les structures juridiques sont déjà en place pour supprimer les génocides dans l'œuf. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une volonté plus grande et plus courageuse pour les mettre en œuvre. »

■ Info

Sida et médicaments

« Si tant d'enfants meurent du sida en Afrique, c'est qu'ils n'ont pas les médicaments nécessaires », a déclaré Mgr Paul Josef Cordes, président du Conseil pontifical Cor Unum, lors d'une conférence de presse organisée le 29 janvier au Vatican. Il a précisé que « le Saint-Siège a entrepris diverses initiatives pour faire pression sur les grandes entreprises pharmaceutiques. » Parmi les interventions, celle du médecin jésuite américain Angelo D'Agostino, qui vit au Kenya depuis 1980, a été remarquée : « C'est une action génocide des cartels pharmaceutiques qui refusent de rendre les médicaments abordables en Afrique, alors qu'ils ont conclu leur bilan 2002 par un bénéfice de 517 millions de dollars. »

Une question qui concerne la Suisse et ses sociétés pharmaceutiques. Pour la Déclaration de Berne (DB), les mesures prises par l'entreprise bâloise Roche pour faciliter l'accès aux médicaments et aux tests diagnostics pour le sida dans les pays en développement demeurent insuffisantes. L'accord avec la Fondation Clinton, annoncé le 14 janvier dernier, ne change rien car il est limité à certains pays (Afrique du Sud, Tanzanie, Mozambique, Rwanda et pays des Caraïbes) et surtout parce que les conditions restent à négocier Etat par Etat.

Aussi les grands pays risquent de s'en sortir mieux, à l'image du Brésil qui a obtenu en janvier le Viracept®/helfinavir pour environ 2500.- fr. par patient et par année, alors que Roche propose des prix plus hauts pour d'autres pays en développement (environ 4000.- fr. par patient et par année), même lorsqu'ils ont de bas revenus par tête d'habitants (540.- fr. au Vietnam, 971.- fr. en Ukraine, 1160.- fr. au Honduras, 1286.- fr. aux Philippines). La DB reproche aussi à Roche de ne pas s'être engagée à reconnaître que la protection de la santé publique passe avant la protection des brevets et que les pays en développement doivent pouvoir adapter leur niveau de propriété intellectuelle à leur niveau de développement.

pays seraient des « faux ». « Il y a des médicaments contrefaits, des médicaments sans aucun principe actif et des médicaments qui contiennent les principes actifs en quantité insuffisante, des médicaments étiquetés frauduleusement, des médicaments dont la date a expiré », déplore Dora Akunyili, directrice de l'Agence internationale du Nigeria pour le contrôle et l'administration des produits alimentaires et des médicaments. Elle a appelé les prêtres anglicans et catholiques du pays à se mobiliser, « priez, prêchez et informez les paroissiens sur ces dangers », soulignant que pour les fidèles, un prêtre est un père spirituel, un juge, un conseiller et un avocat.

Dora Akunyili a été menacée de mort et a été victime en décembre passé d'une tentative d'assassinat. Elle a reçu le Prix de l'intégrité 2003 décerné par Transparency International, une agence de lutte contre la corruption.

■ Info

Médicaments contrefaits

Selon l'OMS, 60 % des contrefaçons de médicaments concernent les pays pauvres. C'est une entreprise très lucrative en raison de la forte demande et des coûts de production peu élevés. Le Nigeria serait particulièrement touché par le problème : près de 40 % des médicaments en circulation dans le



Les étoiles de la bibliothèque

Non, ne cherchez pas... vous ne les verrez pas. Elles ne se trouvent ni au plafond, ni au mur, mais dans la tête. Elles apparaissent à des moments où nous sommes déjà débordés, épuisés, fourbus, dépassés.

La dernière fois, c'était au détour d'une pile de livres à installer dans la bibliothèque, mais cela aurait pu être un carton à déplacer, une roue à changer, une baie à tailler, que sais-je encore. Brusquement, un petit claquement dans le bas du dos, et c'est terminé. La tête tourne, on voit des étoiles et on ne peut plus bouger. En une seule seconde, un véritable corset rend tout mouvement extraordinairement douloureux. Et on se rend compte, tout de suite, que pendant un bon moment notre vie va changer. Après cette désagréable prise de conscience, rapidement, les autres entrent en scène. Des voisins, des collègues de travail, des inconnus nous manifestent leur sollicitude et prodiguent moult conseils plus contradictoires les uns que les autres. « Ça passera, vous verrez. »

L'inactivité forcée conduit à réfléchir sur le sens des mots. « Ça ira mieux », « Ça passera ». Evidemment, on pense d'abord à la douleur et aux contraintes qu'elle impose ; on s'énerve à la pensée de tout ce qui va être dif-féré, des nouvelles complications créées dont on n'a vraiment pas besoin. Plus on rumine, plus le dos fait mal... Et puis, peu à peu, on se demande pourquoi tant d'agacement. Lentement, on se rend compte

que les retards ne pourront pas être rattrapés, que c'est l'idée même du travail bien fait que l'immobilité forcée fait voler en éclats : il ne nous est pas possible de réaliser nos ambitions parce que le temps passe définitivement. Les rendez-vous, les contraintes restent, mais le temps pour y faire face se réduit. Et cela, rien ne pourra le changer.

Dès lors, deux solutions : cultiver les énervements inutiles ou reconnaître qu'on ne pourra pas faire aussi bien que prévu, lâcher prise en quelque sorte. Très vite l'énervement qui ne conduit à rien paraît complètement déplacé. Mais abandonner une certaine idée du travail bien fait, c'est aussi abandonner une certaine idée de soi. Et cela est infiniment plus difficile.

Si nous parvenons à vivre cette liberté, nous faisons à notre échelle l'expérience vécue par le Christ. Face à l'opposition, à la violence, il a été totalement libre. Aux yeux de ses contemporains, sa mort a été la plus humiliante qui soit et son action un échec complet. Et pourtant...

La liberté n'enlève pas la douleur, pas plus qu'elle n'écarte les contraintes, mais elle donne du recul, du souffle même. Il me semble qu'elle « convertit », en orientant vers l'essentiel. C'est ce que nous dit le Christ dans sa vie, sa mort et sa résurrection.

Bruno Fuglistaller s.j.

Une urgence !

Enseigner les religions à l'école

●●● **Christine Barré**, Porrentruy

Théologienne, enseignante de science des religions, représentante de l'Eglise du Jura pastoral à l'Association Enbiri¹

Le débat sur l'enseignement des religions à l'école constitue, quel que soit le pays européen, un remarquable analyseur de la société, du vivre ensemble, de l'école, des religions elles-mêmes. Les Etats européens l'ont bien compris, qui ont tous repris, chacun à sa manière, le débat sur la place de la religion dans les programmes scolaires.² Les questions ouvertes sont nombreuses, car l'équilibre entre les Eglises et la laïcité n'est pas simple à établir. L'école n'est pas une entité coupée de la réalité sociale dans laquelle elle baigne. Elle est le reflet de la société et de la culture ambiante. Elle doit fournir un espace de délibération où les différentes questions religieuses et non religieuses peuvent être étudiées d'une manière qui respecte les principes de non-répression et de non-discrimination. Dès lors, un enseignement des religions répond à une préoccupation générale qui tient à plusieurs raisons. Du côté des milieux religieux, la préoccupation est le manque de repères et

de références religieuses. Il n'y a pas que la transmission de la foi qui est en jeu. Le rôle des Eglises dans la société l'est également. Le bien-être en ce monde a supplanté la préoccupation du salut dans l'autre monde. Ce n'est pas simplement que les femmes et les hommes ne vont plus à l'église, qu'ils ne manifestent plus la foi d'autrefois, c'est que, dans les nouvelles générations, l'ignorance du fait religieux est complète. Comment comprendre l'histoire européenne sans connaître ce qui en a constitué, jusqu'à très récemment, le cœur ? D'où l'idée de transmettre aux élèves non pas des dogmes, mais le sens de ce qui a été, est et demeurera l'exigence spirituelle de l'humanité. Du côté des politiques, le multiculturalisme pose problème : la prise en compte des diverses appartenances religieuses ne risque-t-elle pas d'être source de tensions, de divisions exacerbées ? La présence de l'islam, religion affichée, très revendiquée par rapport à une adhésion chrétienne et même juive plus discrètes, préoccupe. Or enseigner l'islam, c'est marquer la légitimité de sa présence sur sol européen. C'est donc un moyen de reconnaissance, une démarche d'intégration face à des attitudes de rejet. Enfin, du côté des professeurs, on s'inquiète de l'éducation humaniste qui disparaît au profit des intérêts d'une rentabilité performante. Reste la préoccu-

Enseigner les religions à l'école devient une nécessité dans nos sociétés occidentales qui vivent le multiculturalisme et le multireligieux. Les enjeux de cet enseignement sont multiples, d'où la difficulté pour les acteurs concernés à s'entendre sur la forme qu'il devrait adopter. Enbiri en serait un modèle pertinent.

1 • Association d'Enseignement biblique et interreligieux romand.

2 • **Christine Barré**, *L'enseignement de la science des religions au lycée ou comment participer au débat démocratique de toute société en quête de sens. Enquête auprès des pays membres de l'Union européenne, des cantons suisses et de la Norvège*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, décembre 2003.

pation morale, qui ne peut être évacuée. Quel que soit le type de société, la question des fins se pose inévitablement. Il est donc pertinent d'envisager un enseignement des religions à l'école en tant que :

- *lieu de formation à la délibération démocratique*

La famille, l'école et l'Etat exercent une responsabilité conjointe en ce qui concerne la promotion de la démocratie et permettent ainsi aux jeunes d'acquérir la capacité de délibérer sur des façons alternatives de mener et leur vie personnelle et leur vie politique.

- *lieu de découverte historique*

Dans un système éducatif où sciences et techniques se taillent la part du lion, la démarche symbolique peine à exonder. Or, faute d'ouverture à la pensée symbolique, les jeunes risquent de ne rien comprendre aux religions (ni à l'art d'ailleurs). Un esprit critique, assorti d'une bonne connaissance des religions, montre que chaque monde religieux est pluriel et diversifié.

La connaissance des religions va bien au-delà de l'enrichissement culturel. Elle est une contribution à la fonction sociale. Elle est une manière plus approfondie de se penser comme « être-dans-l'histoire ». Elle est un devoir de mémoire. Elle donne le goût du savoir, de la discussion, de la curiosité, du sens de l'autre, de la communauté, donc de la collectivité.

- *lieu d'équilibre*

Hegel a souligné que la subjectivité libre et égale est le principe de la modernité. Mais la modernité est aussi rupture... Rupture avec les traditions, avec l'idée d'un ordre cosmique naturel qui définissait les règles d'organisation de toute chose dans la vie publi-

que et privée... Rupture encore avec la vision hiérarchique de l'humanité. La modernité est, par-là même, ouverture, libération. Chacune, chacun est désormais sujet d'elle-même, de lui-même, de sa vie et du monde. Cette liberté devient la source de toute légitimité, la justification de toute entreprise ou décision. Personne ne conteste l'acquis de cette liberté reconnue à chacune et à chacun. Mais il ne faut pas en ignorer le danger... le relativisme, l'individualisme, l'exclusion.

- *lieu de pluralisme religieux, de multiculturalisme, de dialogue*

L'école, miroir des sociétés multireligieuses et multiculturelles, peut devenir soit un champ de bataille soit un espace de paix entre les jeunes de cultures et de religions différentes. Il est donc primordial d'accorder une place privilégiée au dialogue, afin que chacune et chacun puisse trouver et chercher des réponses aux questions qu'elle ou qu'il se pose. Le dialogue interreligieux en est une forme. S'y engager nécessite quelques attitudes fondamentales : la conscience de son identité propre et la fidélité à soi-même ; la découverte de la signification de la pluralité des appartenances religieuses ; le fondement et les finalités du pluralisme religieux.

L'éducation au dialogue implique donc la connaissance du milieu de vie culturel, familial, religieux - l'ignorance est un facteur d'intolérance. Elle implique la rencontre, sachant que le dialogue est toujours relations entre des personnes. Ce qui requiert une approche cognitive, si nous voulons nous initier à la tradition de l'autre, à son langage, à ses textes. L'éducation au dialogue nécessite également une approche existentielle : il s'agit de comprendre comment ce que l'autre croit le fait vivre. C'est aussi entendre la question

de la vérité et y répondre par une éducation à la quête de la vérité : une vérité dynamique, « advenante », jamais possédée.

• *lieu d'écoute*

Lorsque le jeune considère le monde qui l'entoure, il ne peut échapper aux manifestations religieuses qu'offre la société contemporaine. La compréhension du monde actuel, proche et lointain, implique une connaissance de cette réalité originale de la vie sociale que représente la vie religieuse. D'où l'utilité d'un enseignement abordant ces questions.

• *lieu d'échanges*

Dans le domaine religieux, l'école est en situation d'apporter aux jeunes une contribution nécessaire et originale, sans parti pris et sans prosélytisme. Les classes, réunissant des élèves venant d'horizons spirituels différents, permettent un échange d'informations diversifiées, un apprentissage du respect et de l'accueil, une réflexion approfondie sur quelques-unes des réponses possibles aux grandes questions de la vie. L'acquisition de telles aptitudes est propre à faciliter l'insertion des jeunes dans la société.

Sous quelles formes ?

Prendre en compte l'enseignement des religions à l'école, c'est donc prendre en compte deux types de préoccupations : une prise de conscience ouverte et critique de l'enjeu et une activité multidimensionnelle possible. Dans une démocratie laïque, l'idée est de donner à comprendre aux élèves la pluralité des religions. Et cela, on ne peut le faire que de l'extérieur des religions elles-mêmes. Mais le but n'est

pas de dire les chrétiens croient à cela, les juifs, les musulmans, les bouddhistes à autre chose. Nous aurions un catalogue avec ici un chandelier à sept branches et plus loin une mosquée, une liste de papes. Le véritable objet de l'enseignement des religions doit être de transmettre le sens de l'expérience religieuse, parce qu'elle donne sens à l'existence.

Nous ne pouvons pas non plus nous contenter d'un cours de « faits religieux », selon le vœu du rapport de Régis Debray. Son approche est intéressante du point de vue de la « culture générale » mais fait du religieux un pur objet intellectuel... si tant est qu'il soit enseigné... Or les religions ne sont pas que cela... Les religions ont une histoire... mais elles ne sont pas que de l'histoire. Une spiritualité les anime. Une sagesse les sous-tend. Une vérité. Un sens de la vie.

Transmettre l'héritage ne suffit donc plus. Comprendre qu'il y a plusieurs façons de penser, de vivre sa religion lorsqu'on en a une, comprendre que celle que l'on pratique n'est pas la seule, qu'il en existe d'autres est un facteur de tolérance.

Comprendre les religions suppose une certaine empathie : entendre l'expérience croyante et prendre en compte les façons dont la foi s'interprète. Cependant, une chose est d'affirmer : « Pour les chrétiens, Jésus est le Fils de Dieu incarné » ou : « Pour les musulmans, Dieu a révélé le Coran au prophète Mahomet », une autre est de se prononcer sur la vérité de ces propositions. Entre-deux il y a un pas - celui de la profession de foi - que l'enseignement laïque ne se permet pas de franchir.

Former au respect de l'autre, à la relation à l'autre, est un défi : il y a du sacré dans l'être humain, il y en a dans ses rapports aux autres. L'approche laïque

Du fait au sens

Il est très difficile de faire une distinction entre enseignement d'une religion et enseignement des religions en quelques lignes tant les termes sont polysémiques - selon les pays, selon les cantons.

Je ne suis pas favorable à un enseignement de l'histoire des religions - donné par des professeurs d'histoire de surcroît - tel que le propose le rapport Debray ou le canton de Neuchâtel. Je crois que même en enseignant des religions, on peut aller plus loin.

Il convient d'informer des faits pour élaborer des significations. En étudiant le jeûne du ramadan, on renvoie au sens existentiel que l'islam donne du rapport au monde... donc à son sens de Dieu.

Est-ce pédagogique que de mettre en avant des faits sans dire comment l'on se situe soi-même ? Comment ne pas expliquer pourquoi cela fait sens ou pourquoi l'on est insatisfait ?

Chr. B.

du fait religieux doit être anthropologique, c'est-à-dire contribuer à une connaissance approfondie de l'être humain et de ses questions fondamentales et apprendre ainsi une grammaire de la transcendance. D'où l'importance d'en faire une matière à part entière, enseignée par des professeurs compétents, avec un matériel didactique adapté à la multiculturalité des classes d'aujourd'hui.

Enbiro

La Suisse romande est particulièrement gâtée en ce domaine grâce à l'Association Enbiro. Fondée dans les années 1960, époque où les Eglises chrétiennes s'ouvraient au dialogue dans une société balisée par les repères traditionnels, Enbiro est formée aujourd'hui des délégués des départements de l'instruction publique et des représentants catholiques et/ou protestants des cantons romands (BE, FR, JU, VD, VS). Enbiro maintient la transmission du patrimoine biblique, estimant qu'il est essentiel que l'école se donne les moyens de valoriser l'héritage culturel en se gardant de tout prosélytisme : « Expliquer nos racines, sans les imposer, est un acte à portée identitaire pour les enfants du pays et un geste d'accueil pour nos hôtes. » Mais Enbiro s'ouvre également dans plusieurs nouvelles directions : l'étude des religions dans leur histoire et leur interaction avec notre société ; l'approche interdisciplinaire des phénomènes ; la prise en compte des mutations de l'école et des méthodes d'enseignement.

Enbiro répond ainsi à l'exigence de transmission de la culture judéo-chrétienne et à celle d'ouverture aux autres religions. L'enseignement religieux scolaire s'oriente vers une connaissance

des religions, et du christianisme en particulier, qui complète les disciplines qui relèvent des sciences humaines. Une méthode qui allie approches biblique, historique, géographique et socio-culturelle de la religion. Une méthode qui permet d'apprendre à vivre ensemble, de connaître les valeurs des autres et les siennes et de réfléchir sur ce qui les fonde.

Si l'enseignement de la science des religions répond à des besoins urgents, pour l'école, pour le politique, pour le religieux, il représente un défi pour les religions qui doivent accepter les critiques d'autres champs du savoir. Ainsi d'aucuns craignent qu'un tel cours ne soit un danger pour la religion chrétienne. Mais la spécificité chrétienne n'est pas plus menacée que l'identité personnelle n'est en péril dans la rencontre intersubjective. Simplement, le christianisme est en jeu dans la rencontre avec d'autres modes d'être.

Il représente un défi pour notre société qui doit apprendre à composer avec les différences. Il représente un défi pour l'école si elle veut honorer sa tâche humaniste. Il représente un défi pour les enseignants qui doivent rendre l'expérience religieuse intelligible à l'être humain areligieux, c'est-à-dire à l'indifférent, au post-chrétien, à l'être humain profane des sociétés occidentales contemporaines. Car ne s'agit-il pas de combattre le non-sens au nom d'un sens qui nous dépasse ?

Chr. B.

Enbiro

Se lancer dans la pratique

●●● **Claude Schwab**, St-Légier-La Chiésaz (VD)
président de l'association Enbiro (Enseignement bibli-
que et interreligieux romand)

L'étape préalable à toute construction consiste à recenser les raisons qui justifient un investissement. Elles doivent être bien ancrées, ne serait-ce que pour déterminer un cap et maintenir la motivation. Nous partons de la conviction profonde que l'école publique manquerait sa mission si elle laissait totalement les religions hors de son champ.

Quoiqu'elle fasse pour l'exclure, l'école (à l'image de la société) réalise que ce que l'on avait chassé par la porte revient par les fenêtres. Que ce soient les signes « ostensibles » (l'adjectif en lui-même ouvre un abîme de perplexités à élucider !) de la religion, que ce soient les lacunes béantes qui rendent impossible la lecture de notre culture, de nos institutions et de nos mentalités.

Des arguments

Les raisons qui militent pour un enseignement de la religion à l'école sont aujourd'hui assez connues.

- *Transmettre la mémoire des racines (judéo-chrétiennes) de notre société* : ce devoir de mémoire, qui a toujours été une des tâches prioritaires de l'éducation, touche aussi à la mémoire religieuse, comme le reconnaît la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP 30.01.03).

- *Découvrir d'autres religions (migrations, mondialisation)* : dans son essence, le message évangélique est ouverte à l'autre ; pour des chrétiens, ce serait un contre témoignage que de ne pas s'intéresser aux croyances des autres. Pour une société civile, il est capital de rendre compte de la diversité de plus en plus grande qui caractérise nos populations et nos relations.

- *Comprendre le monde actuel* : on a cru pouvoir expliquer notre environnement en faisant abstraction du facteur religieux, voire en le reléguant aux oubliettes. L'actualité du monde et les itinéraires des individus ont rappelé à nos sociétés, souvent de manière dramatique, que la question était plus que jamais à l'ordre du jour.

- *Apprendre à dialoguer et confronter des convictions* : sur ce plan, l'école publique joue un rôle capital dans la mesure où c'est un des rares lieux de notre société où se mélangent quotidiennement des personnes de croyances et de pratiques différentes. De plus, les élèves sont à un âge où un dialogue plus ouvert peut se nouer et peut marquer la personnalité adulte. La paix confessionnelle de demain se prépare à l'école d'aujourd'hui.

- *Fonder et critiquer des valeurs* : les valeurs d'une société ne sont pas tombées du ciel. Elles sont toujours reliées à des croyances, au sens large du terme. Il

On peut et on doit se poser mille et une questions à propos de l'enseignement de la religion à l'école, ne serait-ce que celle du titre à lui donner. Les débats peuvent durer à perpétuité, mais quand il s'agit de réaliser concrètement des moyens pour qu'élèves et enseignants puissent avoir une approche tant soit peu qualifiée, les choses se corsent. Toutes sortes de choix doivent être pris, des délais doivent être tenus et, finalement, des matériaux doivent paraître, suscitant l'enthousiasme ou la réprobation.

s'agit d'élucider les racines des valeurs et d'instaurer un débat critique, afin de « permettre à l'élève de construire ses valeurs éthiques et spirituelles » (CIIP, 30.01.03).

- *Informé sur les dérives sectaires* : tout en sachant que l'information n'est pas suffisante pour prévenir les pièges et les abus des mouvements qui exploitent la crédulité et la fragilité des personnes, il importe pourtant de rendre les élèves attentifs aux séductions que peuvent cultiver certains groupes ou personnes dans le marché multicolore du religieux contemporain.

Des résistances

Le catalogue des bonnes raisons fait aussitôt surgir un cortège de méfiances et de questions qu'il faut constamment garder en vue, parce qu'elles reflètent tout un héritage fait de reconnaissance ou de lourd contentieux, d'a priori fermés ou d'interrogations ouvertes.¹

- *La laïcité d'abstention et le tabou religieux* : si l'on doit dénoncer la curieuse survivance d'attitudes « religieuses » (au mauvais sens) chez les fanatiques d'une laïcité antireligieuse, il convient de mettre des garde-fous (ou des garde-foi ?) à l'enseignement de la religion à l'école pour qu'il évite tout prosélytisme. C'est ainsi qu'il s'agit d'y intégrer une présentation des critiques de la religion, telle qu'elles se sont exercées en Occident.

- *La nostalgie du monopole chrétien* : il faut faire droit à l'identité profonde

d'une civilisation, tout en la conjuguant avec l'altérité. Nous devons faire le deuil de notre pays comme « terre chrétienne » (ce qui ne signifie pas que « Dieu soit mort » !) mais nous devons reconnaître les marques de christianisme qui l'ont modelé et qui sont aujourd'hui à l'œuvre sous des formes à faire découvrir.

- *Les risques de propagande prosélyte* : à côté de la nécessité de former les enseignants à être au clair avec leurs propres convictions et doutes pour pouvoir les mettre entre parenthèses et donner ainsi leur place aux convictions et doutes des élèves, il faut exercer une constante vigilance rédactionnelle pour mettre en contexte les confessions de foi. Le but de l'école n'est pas de faire croire, mais de dire ce que X, Y ou Z croient.

- *Une neutralité nécessaire et impossible* : les textes constitutionnels proclament la neutralité de l'école en matière de religion et de politique. L'expérience du terrain montre que la neutralité absolue n'existe pas. Il s'agit donc de tendre vers un enseignement aussi respectueux que possible des faits, des coutumes et surtout des personnes.

- *Discipline intrinsèque ou intégration dans les autres disciplines* : le religieux est toujours interdisciplinaire. Englobante dans les sociétés premières, où elle comprend le droit, le politique et le social, la religion ne saurait être réduite à une dimension privée, sans impact sur son environnement. Elle est toujours incarnée. Si on l'étudie pour elle-même, dans une discipline spécifique, il faut prendre garde à ne pas l'isoler du reste des connaissances. Si on l'étudie à travers d'autres approches disciplinaires, le risque est grand de la diluer, voire de l'ignorer totalement (surtout dans la mesure où elle peut « compliquer » l'étude de certains phénomènes).

1 • Des chefs de file de l'UDC romande ont attaqué publiquement le 3 février passé les ouvrages scolaires d'Enb i r o, les qualifiant d'un « étonnant remake du rapport Berger ». Le parti dénonce les « déviations religieuses, politiques et historiques » de la méthode Enb i r o et son « féminisme déplacé » (n.d.l.r.).

• *La question de la dispense* : la jurisprudence du Tribunal fédéral est très restrictive dans son application de l'art. 15, al. 4 ; elle donne à « l'enseignement religieux » un sens qui inclut l'enseignement « à propos des religions ». La question pourrait évoluer grâce à une distinction plus nette entre connaissance des religions, apportée par l'école, et instruction religieuse, du ressort des Eglises. Il faut aussi réaliser que la religion est depuis longtemps abordée dans l'école publique par le biais d'autres disciplines (histoire, philosophie, français) qui, dans les faits, ont pu donner lieu à des discours de propagande favorables ou opposés aux religions.

• *L'irréductibilité des religions à des connaissances* : à moins de donner à la connaissance un sens initiatique, il faut reconnaître que l'étude sur les religions est nécessaire, mais que même la plus documentée se révèle insuffisante pour comprendre la question. Un enseignement en école publique restera toujours au seuil de l'âme ou du temple. Il doit être conçu comme une carte, qui signale les itinéraires et les haltes, et non comme une agence de voyage au pays de la foi.

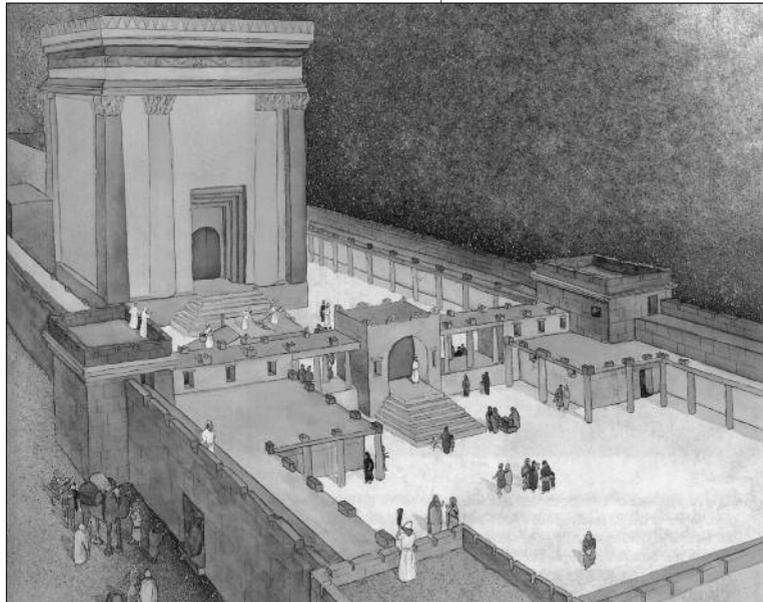
Des questions

Après avoir pris en compte raisons et résistances, il s'agit d'indiquer les objectifs que peut viser l'enseignement de la religion à l'école. Enbiro en a déterminé six : historique, biblique, culturel, éthique, existentiel et transreligieux.² Ensuite, il faut prendre des options claires par rapport à des questions autour desquelles on peut dé-

battre longtemps, mais qui ne peuvent rester sans décisions si l'on veut réaliser ou renouveler des moyens d'enseignement dans les délais exigés par l'évolution de l'école et de la société.

• *A quel âge confronter l'élève à d'autres religions ?* Cette question touche à une problématique centrale de l'éducation. L'enfant n'est pas encore un adulte et doit bénéficier d'une certaine protection pour pouvoir grandir. Certaines sociétés ont codifié jusque dans les détails les étapes de l'exposition de l'enfant aux grands courants de la vie. Dans cette tradition, certains voudraient que l'enfant reçoive d'abord une éducation religieuse univoque au sein de sa famille et de sa communauté religieuse. Cette vision est cohérente avec une société monolithique. Mais ce temps est révolu en Europe. Dès son plus jeune âge, l'enfant est confronté à d'autres mœurs, d'autres pratiques, d'autres croyances. L'école, en particulier, constitue un lieu fort de ce choc des cultures (avec des nuances à apporter selon les contextes locaux).

Le Temple de Jérusalem présenté par Enbiro.



2 • Voir dans ce même numéro l'article de Christiane Barré, pp. 9-12.

Nous avons pris le parti d'aborder, dès le début de la scolarité, la diversité des croyances, afin de pouvoir répondre aux questions que l'enfant peut se poser.

- *Comment tenir compte du développement de l'enfant ?* Le principe même de la construction de l'identité en dialogue avec l'altérité doit se traduire dans les programmes par une attention portée au développement de l'enfant. S'il faut attendre au moins l'âge de dix ans pour construire les chronologies ou pour porter un regard critique sur les phénomènes religieux, on peut travailler avec les plus petits sur les émotions, sur l'émerveillement et l'indignation, et surtout privilégier ce qui fait un des trésors des religions, les récits et les images.

- *Quel équilibre entre religions donner aux programmes ?* Pour prendre en compte la société occidentale, fortement influencée par la tradition judéo-chrétienne, et pour s'intéresser à d'autres cultures religieuses, Enb i r o a choisi une proportion approximative de $\frac{3}{4}$ pour $\frac{1}{4}$. Elle peut évidemment évoluer et, selon les contextes locaux, être modifiée dans un sens ou dans l'autre. Pour cela Enb i r o préfère offrir des moyens d'enseignement assez « copieux », afin que les enseignants puissent moduler en fonction des situations locales.

- *Pour quels enseignants préparer des moyens ?* Dans tous les cantons (sauf, partiellement, en Valais) cet enseignement est donné par des généralistes

pour les petites classes et des spécialistes (mais souvent non formés dans cette discipline) pour les plus grandes. Une formation plus poussée dans ce domaine délicat est nécessaire pour permettre non seulement d'acquérir plus de compétences, mais de travailler la déontologie en la matière. Dans ce but, Enb i r o propose une méthodologie aussi riche sur le plan des connaissances que sur celui de la didactique.

- *Quelles relations entretenir avec les institutions religieuses ?* Comme les familles, les institutions religieuses sont des partenaires à consulter et à faire participer (dans la mesure du possible) à l'élaboration des moyens d'enseignement afin de garantir la complémentarité des approches et le respect des personnes ; mais elles ne sauraient s'ingérer dans les choix faits par les autorités scolaires.

- *Comment articuler connaissances et convictions ?* Il s'agit de ne jamais perdre de vue les possibilités et les limites d'un enseignement de la religion dans le cadre de l'école publique : il doit ouvrir des portes tout en restant sur le seuil des temples et être profane, au sens étymologique, en résistant et à la profanation et au fanatisme.

En conclusion, la mission est impossible, mais... nécessaire ! Elle est réalisable malgré tout dans la mesure où le caractère inévitablement imparfait des moyens d'enseignement suscite des critiques constructives. Malheureusement, il se trouvera toujours, comme cela s'est passé en Valais,³ des personnes qui préfèrent ameuter la rue plutôt que de venir discuter en face et qui stigmatisent les imperfections ou les choix d'une méthode pour jeter anathèmes et malédictions.

Cl. Schw.

3 • Une pétition émanant d'un Comité parental et citoyen, munie de 2000 signatures et réclamant le retrait du manuel d'Enb i r o, a été remise le 15 janvier passé au Grand Conseil valaisan. Les signataires considèrent ce manuel comme « pédagogiquement mauvais » et surtout comme non respectueux de la religion catholique. Ces ouvrages formeraient une « sorte de melting-pot multireligieux fleurant bon le New-Age et mettant de fait Jésus et Mahomet sur pied d'égalité » (n.d.l.r.).

A boire et à manger pour tous

●●● **Michel Bavarel**, Genève
journaliste, Action de Carême

Au temps de mon catéchisme - ce n'est pas si lointain ! - il s'agissait de ne pas fâcher l'Être suprême et d'obtenir ses faveurs en observant ses commandements et en évitant toute occasion de péché. De surcroît, il fallait, autant que possible et dans la mesure du raisonnable, s'efforcer de faire le bien. C'est, *grosso modo*, ce que j'ai retenu et j'étais un bon élève. D'autant qu'on était récompensé par un livre, objet infiniment précieux, alors que l'école ne nous offrait qu'une inutile gravure pour bien plus de peine.

Puis s'est produit un renversement. Progressif, inachevé, mais un renversement. Nous avons à peu près compris que la foi est don gratuit de Dieu. Que son amour nous est accordé sans retour et sans condition. Et nous nous sommes bientôt aperçus qu'il y a là un piège : c'est bien plus exigeant. Croire en Dieu et vivre de son amour nous induit à mener notre existence en harmonie avec Lui. À établir un minimum de cohérence entre notre foi et nos actes.

« Nous croyons. » Le slogan de la Campagne de carême pose cette affirmation.¹ D'où découle quelque chose. Non pas d'abord, et en tout cas pas seulement, l'observation des règles de la morale. « Si un jour, dit Jésus, votre foi est

semblable à une graine de moutarde, vous direz à cette montagne : "Passe d'ici là-bas", et elle y passera. Rien ne vous sera impossible » (Mt 17,20). Voilà. Puisque nous croyons, notre tâche consiste à déplacer des montagnes. Et cela ne devrait pas être impossible.

De quelles montagnes parle-t-on ? Selon la bonne vieille méthode, il s'agit d'abord de voir. La Campagne de carême attire cette année notre regard sur un sommet bien visible. Tellement visible que nous détournons les yeux. Autrefois, il n'y a somme toute pas bien longtemps, il semait l'effroi jusque dans nos contrées. Il paraît plus lointain aujourd'hui, mais c'est une illusion. Ses premiers contreforts ne s'élèvent qu'à quelques petites heures d'avion. Il se nomme faim, il se nomme soif.

La faim augmente

J'ai vu. Trop souvent. J'ai vu, au Mozambique, en Ouganda, des enfants ramasser un à un des grains de maïs tombés dans la poussière. Des enfants squelettiques, survivants d'un drame silencieux, souffrant de marasme et/ou de kwashiorkor. J'ai vu les victimes de la sécheresse au Sahel et dans le Nordeste du Brésil. J'ai vu dans un bidonville de l'Inde les yeux immenses d'une famille d'affamés. J'ai vu. Pas besoin d'insister ! Vous

La Campagne œcuménique de carême 2004, « Nous croyons. Luttons pour des conditions de vie plus dignes », met l'accent sur l'accès aux ressources essentielles : la nourriture, l'eau. Les statistiques le montrent, nous produisons suffisamment pour nourrir tous les habitants de la planète. Et pourtant... Les œuvres d'entraide nous invitent à mettre notre foi au service de l'action, à regarder avec lucidité la cruauté de la misère et son iniquité mais aussi toutes les victoires remportées grâce à notre soif d'équité. Car pour « déplacer des montagnes », il faut y croire.

1 • Action de Carême, CCP 10-15955-7, Pain pour le prochain, CCP 10-26487-1.

aussi, vous avez vu, ne serait-ce que par le truchement de la télévision.

Dans son rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde, publié le 25 novembre dernier, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'inquiète : après quelques années de décrue, il semble que le nombre de personnes en proie à la malnutrition s'accroisse de nouveau. Dix-huit millions de plus depuis le milieu de la décennie 90. Globalement, 842 millions de personnes ne mangent pas à leur faim. Un habitant de la planète sur six n'a pas accès à l'eau potable. Là non plus, il n'est pas nécessaire d'en rajouter.

La dite « communauté internationale » s'est engagée, lors de plusieurs rencontres et « sommets », à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim. La FAO a dû admettre que cet objectif ne sera atteint, au mieux, qu'en 2030. Il n'est pourtant pas hors de portée. Certes, la « montagne à déplacer » impressionne. Cependant des experts nous assurent que les sommes nécessaires ne sont pas colossales. En rien comparables avec celles consacrées à la défense ou à la sécurité.

Iniquité du système

Voilà brièvement pour le « voir ». Pour le « juger », nous allons nous référer, parmi d'autres documents, à une lettre publiée par les évêques du Brésil à l'occasion de leur 40^e assemblée générale, en avril 2002. Elle est intitulée, *Exigences évangéliques et éthiques pour surmonter la misère et la faim*.² Elle émane de l'Eglise d'un pays qui, bien qu'il soit l'un des grands exportateurs de denrées alimentaires, laisse plusieurs dizaines de millions de ses habitants sans nourriture en suffisance.

Alors qu'il y a assez de nourriture pour tous, « la faim résulte d'une mauvaise répartition des biens et des revenus », se scandalisent les évêques du Brésil. « L'iniquité du système consiste à donner la priorité au marché, au profit, au capital financier, au lieu de reconnaître et promouvoir, en premier lieu, l'accès des pauvres à des niveaux dignes d'alimentation, de travail, de logement, de santé, d'éducation, de loisirs. »

« Nous avons les ressources et la technologie pour vaincre la faim. Il nous manque l'esprit solidaire et évangélique pour renoncer aux privilèges et nous libérer du virus de l'égoïsme. Il nous manque, encore, la décision politique », affirment-ils plus loin (depuis, Lula a lancé son programme « Faim zéro »).

Face à ce constat, que faire ? Prendre conscience que « l'alimentation n'est pas seulement le droit de celui qui a un pouvoir d'achat, mais le droit de tous ». Une aide ponctuelle ne suffit pas. « Le rachat de la dignité des pauvres ne peut se limiter à l'assistance d'urgence, mais exige la transformation de la société et de l'économie en un ordre nouveau tourné vers le bien commun. »

La faim de l'autre est signe de notre échec. « L'autre qui souffre de la misère ou de la faim interpelle et atteint notre propre identité d'être humain. Ne pas se laisser interpeller et ne pas agir face à la personne bafouée par la misère, c'est se déshumaniser. Tant qu'il y a un être humain victime de la misère ou de la faim, c'est toute l'humanité qui souffre dans sa dignité offensée. »

En conséquence, déclarent les évêques brésiliens, « garantir l'alimentation pour tous exige de chacun de nous un engagement personnel ». Et un engagement collectif. « La promotion du droit à l'ali-

« Le rapporteur spécial estime que le génocide silencieux perpétré par la faim est un crime contre l'humanité, car le monde n'a jamais été aussi riche et pourrait aisément nourrir toute la planète. »

Jean Ziegler, *Rapport à l'Assemblée générale de l'ONU* in « Le droit à l'alimentation », Mille et une nuits, Paris 2003, p. 143.

2 • Brochure disponible (1 fr. 50) à l'Action de Carême, Postfach 2856, 6002 Lucerne.

mentation est le premier devoir de l'Etat. » Il en découle, soulignent-ils encore, « une exigence de simplicité » : « La frugalité dans le style de vie est aujourd'hui condition de survie biologique de l'espèce humaine. L'actuel modèle de consommation des secteurs privilégiés ne peut s'étendre à tous. »

Décroissance ?

Quand des personnes de ma génération jettent un coup d'œil en arrière, par-dessus l'épaule, elles ont de quoi être ébahies par la flambée du niveau de vie. Le luxe d'il y a un demi-siècle (chauffage central, automobile) s'est mué en confort ordinaire. L'économie s'est lancée dans une course haletante à l'innovation. « Les industriels misent de plus en plus sur de nouveaux produits qu'ils soutiennent à coup de centaines de millions d'euros de publicité. (...) En 2003, il y avait 66 % de produits de plus qu'en 1994 », lisait-on dans *Le Monde* du 7 février dernier, au sujet des rayons des hypermarchés.

Cela semble n'affoler personne. Si l'on s'inquiète, c'est au contraire de la relative « modération » de la croissance de la consommation. « Le consommateur est plus détaché, plus difficile. Il faut exciter son besoin d'achat », soulignait, dans le même journal, le secrétaire d'Etat français à la consommation et au commerce. Pour être considéré comme un bon citoyen, on doit remplir à ras bord son caddie, acheter, acheter, s'empiffrer, jeter à un rythme sans cesse accéléré...

Rares sont ceux qui, à l'instar des évêques du Brésil, osent parler de frugalité. Une frugalité d'ailleurs pas forcément morose. Les évêques relèvent « combien est illusoire le bien-être égoïste en comparaison avec la joie

d'une convivialité fraternelle ». Alors que l'ensemble des dirigeants invoquent avec ferveur les dieux de la croissance, quelques audacieux lancent, ces temps-ci, l'idée de « décroissance ». A l'intention, bien sûr, de ceux qui disposent déjà du nécessaire. Et plus. Le carême nous appelle également au jeûne, au partage, à la méditation et à la prière, plus aptes à combler nos âmes que des achats compulsifs.

A ces exceptions près, tout nous pousse à des excès de consommation. Qui ne sont pas autre chose que des détournements de ressources. Ce qui devrait satisfaire les besoins essentiels est trop souvent happé par le pouvoir d'achat des nantis. Et transformé en objets plus ou moins utiles, quand ce n'est pas en futilités. Si l'on ne donne pas la priorité aux défavorisés, ils se retrouvent les mains vides. Sans nourriture, sans logement... Ou les plus pauvres ont la première place ou ils n'en ont aucune.

Agir ici et ailleurs

Agir. Déplacer des montagnes. En 2001, je suis allé, en Inde, dans des communautés de Dalits (autrefois appelés Intouchables) que des « animateurs », partenaires de l'Action de Carême, s'efforcent de libérer de la servitude pour dette. Ce travail patient, risqué, s'effectue dans trois mille villages. En économisant sou par sou, les Dalits échappent peu à peu aux griffes des grands propriétaires.

L'an dernier, j'ai rencontré dans la province du Bandundu, au Congo-Kinshasa, d'autres partenaires de l'Action de Carême. Ils se démènent pour que la population accède à un minimum de sécurité alimentaire. Avec cette population, ils ont capté des sources, aménagé

des jardins communautaires, introduit l'élevage amélioré de poules et de poulets, la pisciculture, l'apiculture...

Il y a quelques jours, j'étais dans le Nordeste du Brésil, en proie à l'injustice et à la sécheresse. En ce moment, ce sont au contraire des inondations qui y sèment la désolation, coupant des routes, détruisant des habitations, prélevant leur lot de vies humaines. Cependant, ces pluies diluviennes ont rempli les citernes qui recueillent l'eau des toits. Chacune contient seize mille litres, de quoi assurer l'approvisionnement d'une famille pendant un an. Egalement partenaire de l'Action de Carême, la Commission pastorale de la terre (CPT) du Ceará contribue à répandre ces citernes dans la région. Le diocèse de Limoeiro do Norte en a installé 630 d'octobre à janvier. La CPT et les pastorales sociales ont fait pression pour que les autorités civiles se joignent à cet effort. C'est ainsi qu'on a élaboré le projet *Un million de citernes*.

Les dons des catholiques de Suisse à l'Action de Carême soutiennent ceux qui déplacent de telles montagnes. Et chez nous ? (La question surgit immanquablement.) Il y a une réponse. Ceux qui se montrent solidaires du Sud se montrent, en général, également sensibles aux détresses locales...

Aussi des victoires

C'est vrai. Il y a des décennies que l'on met sur pied des campagnes de carême (et tant d'autres initiatives). Or, globalement, la situation ne s'améliore pas pour autant. De quoi décourager les bonnes volontés. Là aussi, il y a une réponse. Des forces puissantes agissent en sens inverse. Dans le sens de la pente « naturelle » qui entraîne l'humanité vers plus d'inégalités et d'injus-

tices. Peut-être devrions-nous nous demander où nous en serions si ces bonnes volontés n'élevaient pas, obstinément, les digues de la résistance ?

Face à la tentation du découragement, l'Action de Carême et Pain pour le prochain rappellent dans leur *Info-Campagne*³ quelques victoires. En 1990, elles lançaient, avec quatre autres œuvres d'entraide, une pétition intitulée *Le désendettement, une question de survie*. Un quart de million de signatures étaient recueillies et, l'année suivante, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, le Parlement consacrait 700 millions de francs au désendettement. C'est ainsi que les dettes de douze pays envers la Suisse ont été transformées en projets de développement.

Il y a la Campagne contre les mines anti-personnel, qui a abouti à la signature de la Convention d'Ottawa, ratifiée par 101 Etats. Et encore la Campagne « Clean Clothes », pour des vêtements produits dans la dignité, ou le label bien connu du commerce équitable Max Havelaar (24 % du marché helvétique de la banane, 5 % de celui du café).

Cette année, Pain pour le prochain et l'Action de Carême relaient, dans notre pays, une pétition internationale visant à modifier les règles du commerce international, afin qu'elles tiennent compte des droits humains et de l'environnement. Ce texte demande le respect du droit à l'alimentation pour tous, l'accès à l'eau, à l'éducation, aux soins de santé et à l'information et la régulation des entreprises transnationales. Encore une montagne à déplacer ? Oui, avec une foi grosse comme une graine de moutarde.

M. B.

3 • *Nous croyons. Luttons pour des conditions de vie plus dignes*, Pain pour le prochain, Action de Carême, Lausanne 2004, 32 p.

Quel impôt, pour quelle société ?

●●● **Jean-Claude Huot**, Lausanne
secrétaire permanent à la Déclaration de Berne

Personne n'aime payer ses impôts. Les conseils abondent pour diminuer au maximum le revenu imposable. Et quand arrive le bulletin de versement, rares sont ceux qui sautent de joie. Pourtant, payer ses impôts est un acte civique, répondant non seulement à une obligation légale mais exprimant également une solidarité sociale.

Car l'impôt représente bien plus que le prix d'une prestation. Certes il fournit à l'Etat les moyens nécessaires au financement de l'école, des services sanitaires, de l'aide sociale, de la police et des pompiers, de la voirie, du traitement des eaux ou de l'évacuation des déchets. Mais tout le monde n'a pas besoin de services spécialisés pour les handicapés ou de subsides pour les primes d'assurance maladie. Les plus riches, en payant leurs impôts, permettent aux plus pauvres de bénéficier de l'aide sociale.

Par la fiscalité et les services qu'il finance, l'Etat assume donc une double fonction : il redistribue une partie de la

richesse et il renforce le lien social en offrant des services en principe accessibles à tous, mais dont l'usage est déterminé en fonction des besoins effectifs.

L'impôt, un acte civique

L'enseignement social de l'Eglise considère que l'Etat est au service du « bien commun ». Il a pour tâche de réaliser « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée ».¹ Ces conditions sociales sont toutefois différentes d'un pays à l'autre et varient au fil du temps. Il appartient au souverain, c'est-à-dire aux citoyennes et citoyens, d'en déterminer le contenu effectif. « Le bien commun est un point de repère qui ne peut être défini et réalisé que de manière collective. » Ainsi, assurer l'existence matérielle dans la dignité, garantir les libertés individuelles et protéger les relations sociales nécessaires à l'existence en société² se concrétisent dans des institutions et des procédures variables. En Suisse, celles-ci sont caractérisées par le fédéralisme et la démocratie semi-directe.³

L'impôt n'est donc pas une « confiscation » à laquelle il faut échapper ; il concrétise un pacte social. Dès lors, la quantité d'impôt, sa progressivité en fonction de la richesse des contribuables, le fait

La Suisse est un cas particulier en matière de fiscalité. Grâce au référendum, ses citoyens peuvent décider eux-mêmes de leurs impôts. Mais notre pays facilite aussi l'évasion fiscale des plus riches, notamment des étrangers. Un tel système interpelle : à qui profite la législation suisse ?

1 • *Gaudium et Spes*, n° 26.1.

2 • Telles sont les trois éléments fondamentaux du bien commun relevés par les évêques américains, in *Justice économique pour tous*, Albeuve et Paris 1988.

3 • **Conférence des évêques suisses et Conseil de la FEPS**, *L'avenir ensemble*, Message des Eglises publié à l'issue de la Consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse, septembre 2001.

qu'il soit perçu ou non sur les bénéfices des entreprises, sur les héritages, sur les gains en capital, sur les ressources énergétiques ou sur les émissions polluantes indiquent la nature de la société que nous bâtissons.

Le niveau des revenus que nous acceptons d'accorder à l'Etat est lui aussi un indicateur. Moins nous acceptons d'impôts, moins nous sommes en droit d'attendre des prestations de l'Etat. On ne peut pas voter des baisses d'impôt et demander en même temps à l'Etat d'augmenter les dépenses scolaires, d'ouvrir davantage de centres de recherche ou de renforcer les forces de police.

Or le débat sur la fiscalité en vue des votations du 16 mai sur le « paquet fiscal » nous plonge dans un paradoxe. D'un côté, la perspective de payer moins d'impôts est alléchante, de l'autre, la baisse des recettes annonce des coupes budgétaires qui provoquent moult protestations. « L'Etat de Vaud s'en prend aux malades, aux handicapés et aux soignants », proclamait l'Association suisse des infirmiers et infirmières, le 9 décembre dernier, dans les rues de Lausanne. Ces manifestations expriment une inquiétude légitime. Mais les protestataires doivent également éviter de tomber dans le piège de ceux qui demandent des baisses d'impôts et veulent ainsi priver l'Etat de ses ressources.

Campagne sur l'évasion fiscale.

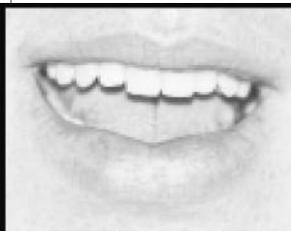
Il est également nécessaire de s'attaquer aux multiples possibilités d'échapper aux impôts. C'est ici qu'on touche à l'évasion fiscale. Celle-ci a deux dimensions : l'une nationale, l'autre internationale.

Un fléau

Sur le plan national, une étude publiée en 2002 révèle que 23 % des revenus réalisés en Suisse échappent au fisc.⁴ Cela représente des milliards d'impôts perdus (3 milliards pour la Confédération, de 6 à 8 milliards pour les cantons et les communes).⁵ C'est donc près d'un quart des revenus du pays qui ne contribuent pas au financement des prestations de l'Etat. Si ces revenus étaient effectivement imposés, il y aurait largement de quoi faire face aux difficultés financières actuelles des pouvoirs publics.

La Suisse dispose par ailleurs d'une particularité juridique tout à fait originale. Elle distingue l'évasion (ou soustraction) de la fraude (ou escroquerie) fiscale. Seule la deuxième est pénalement condamnable. La première fait seulement l'objet d'amendes administratives.

Sur le plan international, la Suisse n'accorde l'entraide judiciaire que pour des enquêtes de nature pénale. Ainsi l'évasion fiscale ne peut pas faire l'objet d'une entraide judiciaire accordée par la Suisse. Cela est même explicitement exclu par la législation fédérale. La conséquence en est simple : les



La fin du silence

4 • Bruno S. Frey et Lars P. Feld, *Deterrence and morale in taxation : an empirical analysis*, « CESifo Working Paper » n° 760, in www.cesifo.de.

5 • Evaluation faite par le conseiller national Rudolf Strahm, in la *Woche-Zeitung*, 16.10.03.

riches étrangers qui placent leur fortune dans des banques établies en Suisse n'ont rien à craindre des autorités fiscales de leur pays. Si celles-ci souhaitent connaître l'état de leur fortune placée en Suisse, elles se verront opposer un refus catégorique des instances judiciaires de notre pays.⁶

Ceci irrite profondément les pays partenaires de la Suisse. En effet, la Suisse est une place financière de première importance. On estime généralement que les banques établies en Suisse gèrent environ un tiers des sommes placées à l'étranger (offshore private banking), soit au moins 2000 milliards de francs. La proportion de ces avoirs étrangers placés en Suisse sans être déclarés au fisc est difficile à établir : de 90 % selon un rapport parlementaire français,⁷ à 70 % selon la Banque centrale allemande.⁸

L'Union européenne a longuement négocié avec la Suisse avant d'arriver, en 2003, à un accord sur l'imposition des revenus de l'épargne. Elle voulait obliger ses Etats membres à échanger automatiquement les informations fiscales concernant les placements financiers de leurs ressortissants établis à l'étranger. Elle demandait aussi à ses principaux partenaires, dont la Suisse, d'accepter les mêmes règles de fonctionnement.

La Confédération a refusé ; l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg en ont profité pour faire adopter par l'Union européenne un système mixte autorisant soit l'échange d'informations, soit

un impôt à la source, prélevé comme l'impôt anticipé et restitué en partie au pays de domicile du propriétaire des fonds ainsi imposés. Cet accord doit encore être ratifié et son entrée en vigueur dépend d'autres négociations en cours avec l'Union européenne. Il présente en tous les cas deux inconvénients : le taux de l'impôt échappe à la souveraineté du pays de domicile du contribuable ; il laisse bien des portes ouvertes au détournement.

Au sein de l'OCDE, les débats restent vifs sur ces mêmes questions. Depuis 1998, cette organisation tente d'établir des règles relatives à la concurrence fiscale. Elle demande à une quarantaine de places financières offshore de mieux contrôler les institutions financières enregistrées sur leur territoire. Elle les invite, fermement, à communiquer les informations sur les avoirs des ressortissants étrangers, afin que ceux-ci soient imposés normalement dans leur pays d'origine.

Jusqu'à présent, la Suisse a refusé de s'engager dans ce processus, estimant que cet échange d'informations était contraire à sa législation. Mais les places financières offshore, le plus souvent des petites îles ne disposant que de faibles ressources en dehors de ces activités financières, s'impatientent. Alors qu'elles doivent prendre des engagements vis-à-vis de l'OCDE, un des membres de cette organisation refuse de jouer le jeu qui leur est imposé.

Pour les pays pauvres

Pour les pays en développement, les conséquences de l'aide à l'évasion fiscale que permet la législation suisse sont plus graves encore. L'aide publique au développement de la Confédération, qui se monte à quelque 1,5 mil-

6 • **Déclaration de Berne**, *Guide général sur l'évasion fiscale*, Lausanne, janvier 2004. La Déclaration de Berne et la Communauté de travail des organisations d'entraide mènent actuellement une campagne sur l'évasion fiscale, soutenue par une vingtaine d'organisations. Cf. www.ladb.ch.

7 • **Arnaud Montebourg**, rapport d'information à l'Assemblée nationale, 2001.

8 • *Financial Times*, 24.04.03.

liards par année, est reconnue pour sa qualité. Mais, de leur côté, les banques suisses gèrent des milliards de francs provenant des plus riches habitants des pays en développement. Une étude évalue à 15 milliards de dollars la perte fiscale des pays pauvres due aux placements à l'étranger.⁹

La Suisse gérant un tiers des avoirs placés à l'étranger, on peut donc estimer qu'un tiers de cette perte fiscale est due aux placements chez nous, soit 5 milliards de dollars. Et si l'on considère seulement les avoirs provenant des pays en développement gérés en fiduciaires par les banques suisses, c'est déjà une perte fiscale de 2,6 milliards de francs qu'il faut comptabiliser.¹⁰ On est donc nettement au-delà des sommes consacrées à la coopération au développement par la Confédération.

Les pays en développement, dont plusieurs se relèvent péniblement de guerres civiles ou disposent d'une démocratie fragile, ont dramatiquement besoin de renforcer leurs services publics : l'école pour la formation des plus jeunes, le système de santé pour combattre des épidémies comme le paludisme ou le sida, les infrastructures liées à l'eau, l'énergie, les réseaux routiers ou aux télécommunications.

L'amélioration des services est souvent déterminante pour consolider la paix et la démocratie. Or il n'est pas indifférent que les moyens mis à disposition des Etats proviennent d'impôts ou de l'aide au développement. Dans le premier cas, les responsables des services publics doivent rendre des comptes aux citoyens et citoyennes. Dans le deuxième cas, c'est devant les pourvoyeurs de fonds étrangers qu'ils doivent justifier leurs dépenses. Et les donateurs du Nord n'ont pas nécessairement les mêmes priorités que les habitants des pays du Sud. Les plus grands donateurs

ou prêteurs privilégient la stabilité économique à la stabilité sociale, les exportations à la sécurité alimentaire, le remboursement de la dette extérieure à l'augmentation des budgets sociaux.

Bénéfices et coûts

Ainsi, que ce soit en Suisse ou dans les pays pauvres, la problématique fiscale pose une question de société. « Dis-moi comment fonctionne le système fiscal de ton pays et je te dirai dans quelle société tu vis. » Il importe donc de se demander à qui profitent les réformes fiscales débattues dans notre pays ainsi que le refus suisse de tout échange d'information fiscale avec l'étranger.

Si certains échappent aux impôts ou voient leur charge fiscale baisser, il faut se demander qui devra payer plus d'impôts ou recevra moins de prestations de l'Etat. Une question d'équité se pose également : que chacun paie en fonction de sa « capacité contributive », c'est-à-dire proportionnellement à ses revenus effectifs et sa fortune réelle. Et si les ressources publiques diminuent, ce sont les services publics qui en pâtissent. En fin de compte, un grippage des fonctions redistributives de l'Etat peut devenir coûteux pour toute la population. Quand le contrat social s'affaiblit, les conflits augmentent, avec tous les coûts que cela engendre.

J.-Cl. H.

9 • Oxfam GB, *Tax Havens : releasing the hidden billions for poverty eradication*, juin 2000, in www.oxfam.org.uk.

10 • Selon la Banque nationale suisse, les avoirs gérés en fiduciaires par les banques suisses se montaient à 148 milliards de francs en 2002 (*Les banques suisses, statistiques 2002 de la BNS, tableau 38.0*). L'estimation de 2,6 milliards de perte fiscale se fonde sur un rendement de 5 % et un impôt de 35 %.

Primauté menacée

●●● **Jean-Nicolas Revaz**, *Saint-Maurice*
Enseignant de français et de religion

S'il est un terme qui, aujourd'hui, recouvre des acceptions aussi nombreuses que possibles, c'est bien celui, combien de fois galvaudé, de philosophie. Certes, par essence, définir la philosophie fait partie intégrante de son exercice, sa mise en œuvre ne succédant pas simplement à sa définition, mais au contraire participant à sa genèse. Nul travail philosophique véritable qui ne contribue à la définition de son propre ouvrage.

Cela dit, au-delà de la multiplicité des définitions, depuis ses origines grecques jusqu'à un passé récent, la philosophie se laissait définir comme recherche du fondement, de l'absolu, de l'inconditionnel, de l'origine, bref de ce que l'on pourrait appeler *la réalité ultime*, celle qui demeurera une fois que tous les vents du monde se seront tus.

C'est autour de cette préoccupation unique que s'est élaborée la métaphysique, sans cesse relancée, à travers les siècles et les auteurs - rebondissant à travers eux - vers la source de l'être. De l'ontologie d'Aristote, à l'onto-théologie de saint Thomas d'Aquin, du *cogito* de Descartes à l'Esprit de Hegel, c'est un seul et même souffle qui assurait à la philosophie sa vocation de philosophie première, c'est-à-dire portant sur ce fondement premier - et donc ultime - de la réalité.

1 • « Doctrine philosophico-psychologique d'origine américaine qui réduit les faits psychiques à l'adaptation de l'organisme au milieu » (Isabelle Mourral, Louis Millet, *Petite encyclopédie philosophique*, Editions universitaires, 1993, p. 37), qui cherche à analyser scientifiquement et expérimentalement les comportements (n.d.l.r.).

La philosophie n'était pas alors une discipline parmi tant d'autres, perdue dans la multiplicité de ses objets et leur carence ontologique, mais ce savoir primordial, toujours à la limite de l'ineffable et de l'indicible, hors duquel cependant aucune réalité ne peut prétendre être pleinement comprise.

Telle fut la philosophie, avant qu'elle ne sombre, à partir de la deuxième moitié du siècle dernier, dans une grisaille qui tend à étouffer son origine vitale. Si la philosophie universitaire nous semble en décadence, c'est parce qu'elle ne joue plus son rôle de *philosophie première* - ce qu'elle est essentiellement - pour se réduire en une *philosophie seconde* ou *régionale*.

Prisonnière de l'empirisme

Pour bien comprendre ce virage, il convient de définir ces deux expressions. Par *philosophie première*, il faut entendre la philosophie en tant qu'elle étudie le fondement premier de tous les savoirs humains, mue qu'elle est par la quête de l'absolu ; par *philosophie seconde* ou *régionale*, il faut entendre une philosophie qui ne fait plus de l'absolu sa préoccupation première, mais qui se borne à étudier des phénomènes empiriques sans mettre en question la nature de leur fondement. C'est bien ce qu'il faut déplorer : des courants aussi divers que le structuralisme, le cognitivisme, le behaviorisme¹

S'éloignant de la préoccupation de l'absolu pour tomber dans l'obsession empirique de la mouvance analytique anglo-saxonne, la philosophie, telle qu'elle est enseignée aujourd'hui, notamment en Suisse, n'est plus un savoir primordial. Heureusement, quelques penseurs contemporains, que l'auteur de cet article invite à découvrir, la sauve de la décadence.

et le physicalisme² (autant de formes de positivisme, réduisant toute vérité à un phénomène objectif) ont fait peu à peu de la philosophie universitaire une science régionale, prisonnière de l'étroitesse des phénomènes vérifiables, quantifiables et calculables, bref du monde en tant qu'il est un objet de science.

Simple enquête sur les formes correctes du langage (philosophie du langage) ou enquête sur les phénomènes mentaux (appelée curieusement philosophie de l'esprit), la recherche universitaire de premier plan s'inscrit de plus en plus dans la mouvance analytique anglo-saxonne. Ayant successivement délaissé la Grèce, puis l'Allemagne, la philosophie universitaire a établi, voilà quelques années maintenant, sa demeure aux Etats-Unis

Il faut d'ailleurs ouvertement déplorer que même l'Université de Fribourg, héritière et riche d'une si longue tradition métaphysique, participe aujourd'hui à cette dérive. Si l'on excepte les deux chaires d'histoire de la philosophie antique et médiévale, naturellement consacrées à leur objet propre, les trois autres chaires de philosophie (moderne, éthique et anthropologique) proposent de manière quasiment unanime, désormais solidaires de cette nouvelle façon de penser politiquement correcte - sans doute parce qu'enfin libre de toute préoccupation métaphysique -, des cours consacrés à des problématiques provenant directement de l'influence anglo-saxonne. Des auteurs comme Blondel, Maritain, Marcel ou Kierkegaard - et la liste est loin d'être exhaustive - sont, si le lecteur nous passe ici l'expression, « académiquement morts ».

Dans ce paysage sinistré de la philosophie contemporaine et de son enseignement, quatre figures marquantes, héritières et réformatrices de la tradition phénoménologique, méritent une attention particulière. Nous voulons nommer : Paul Ricœur, Emmanuel Levinas, Jean-Luc Marion et Michel Henry, autant de philosophes pour qui l'absolu - que l'on peut parfois nommer Dieu - n'est pas un sujet tabou, mais au contraire l'aimant de leur philosophie.

Figures contemporaines

La réunion de ces quatre noms (forcément accidentelle) a l'avantage de présenter quatre « niveaux de réalité » qui, loin de s'exclure, s'appellent bien souvent mutuellement. Elle incarne en outre, au-delà d'un tableau possible de la philosophie contemporaine, la noble résistance de la philosophie face à ceux qui tâchent de la défaire de sa primauté.

Afin de rendre à ces philosophes la place qui leur revient dans le paysage philosophique contemporain, nous proposons ici quatre brefs portraits, prétendant ainsi non pas en faire une présentation objective, loin s'en faut, mais au contraire nous permettant d'insister sur tel ou tel trait marquant de leur œuvre.

• Herméneutique

La figure de Paul Ricœur domine incontestablement le versant herméneutique de la philosophie contemporaine, du moins dans sa version française. Son œuvre majeure, *Philosophie de la volon-*

Paul Ricœur,
*Philosophie
de la volonté. Le volontaire
et l'involontaire,*
Aubier, Paris 1950, 464 p.

2 • « Doctrine professée par les partisans de l'empirisme logique d'après laquelle les sciences humaines peuvent et doivent s'exprimer dans le vocabulaire des sciences physiques » (**Paul Foulquié,** *Dictionnaire de la langue philosophique,* PUF, Paris 1982, p. 546) (n.d.l.r.).

té, publiée en 1950, est en effet avant tout une interprétation des mythes anciens et de l'expérience humaine. En perpétuel dialogue avec les philosophes qui l'ont précédé - d'où le danger effectif d'un certain syncrétisme - il y développe notamment une phénoménologie du mal et de la décision.

En ce qui concerne le premier volet, l'interprétation qu'il fournit des mythes anciens (dont celui de la Genèse) est riche de formules très éclairantes. « Aussi radical que soit le mal, dit le philosophe, il ne saurait être aussi originaire que la bonté » ; ou encore, « tout - sexualité et mort, travail et civilisation, culture et éthique - relève à la fois d'une nature originaire perdue et pourtant toujours sous-jacente, et d'un mal qui, pour être radical, n'en est pas moins contingent ».³ En ce qui touche le deuxième volet, Ricœur, alors proche de l'existentialisme, développe une ontologie de la volonté, qu'il prend bien soin de distinguer de toute forme de création *ex nihilo*, ce que la volonté humaine n'est jamais.

• *Transcendance et altérité*

Emmanuel Levinas élabore, dès *Totalité et infini* (1961) et jusqu'à sa disparition en 1995, une pensée très originale de l'altérité, en rupture volontaire avec l'ontologie occidentale. A ses yeux, toute la philosophie occidentale demeure prisonnière de l'identité, de la synthèse et du concept qui, chaque fois, selon sa propre terminologie, ramènent l'Autre dans le Même. C'est ainsi qu'en des termes qui peuvent paraître pour le moins étranges, Levinas évoque de manière lancinante l'histoire de la philosophie occidentale comme une « des-

truction de la transcendance » emprisonnée dans la pensée.

Le penseur entend substituer à cette philosophie de la totalité - à ses yeux trop proche du totalitarisme - une philosophie de l'infini, éthique fondée sur la prééminence d'autrui dont l'épiphanie (« visage », dans le langage de Levinas) ne se laisse pas réduire dans une synthèse. La prééminence de l'ego et de son nominatif est destituée au profit d'un moi à l'accusatif, « accusé » par autrui avant tout choix possible.

• *L'événement*

Plus récents, et proches par certains aspects des intuitions d'Emmanuel Levinas, les écrits de Jean-Luc Marion développent une philosophie de l'événement dont le propre, nous dit l'auteur, est d'advenir de lui-même (ridiculisant par-là la vaine et absurde tentative de vouloir « faire l'événement », selon l'expression couramment utilisée).

S'inscrivant également dans la tradition phénoménologique, l'auteur a développé récemment une phénoménologie de la donation dans ce qui constitue son grand ouvrage, *Etant donné*.

A l'encontre de conceptions réductrices de la phénoménalité, il développe une phénoménologie de la saturation, c'est-à-dire de phénomènes dont la manifestation n'est pas subordonnée aux capacités de réception et de constitution du sujet, mais au contraire les déborde. La figure du Christ représente le phénomène saturé par excellence, puisque sa révélation surpasse toutes les attentes et les prévisions des hommes. Quelle attitude adopter alors face à l'événement, si je n'en ai aucunement le contrôle et qu'il surpasse toutes mes prévisions ? Ce n'est pas un hasard si l'Evangile recommande la veille, car elle est, dit notre philosophe, « l'attitude phénoménologique appropriée à l'événement ».⁴

Emmanuel Levinas,
Totalité et infini. Essai sur l'extériorité,
Martinus Nijhoff,
La Haye 1974, 284 p.

Jean-Luc Marion,
Etant donné, PUF,
Paris 1997, 456 p.

3 • *Philosophie de la volonté*, T. II, Aubier, Paris 1960, pp. 305 et 390.

4 • *Etant donné*, p. 330.

Michel Henry,
*L'essence de
la manifestation,*
PUF, Paris 2003
(3^e éd.), 928 p.

• *Le fondement*

Sans doute le plus grand penseur français de l'après-guerre, Michel Henry, disparu en 2002, est l'auteur d'une œuvre philosophique proprement géniale - le mot n'est pas abusif - cherchant à décrypter le fondement de tout savoir, qui est l'essence originaire que le philosophe nomme « la vie ». Professeur à l'Université de Montpellier, bien loin du faste parisien, le philosophe, au même titre d'ailleurs que Levinas, élabore une recherche originale qui se démarque clairement de ce que la philosophie avait connu jusqu'alors. Mais, contrairement à Levinas dont la philosophie est fondée sur la transcendance, la philosophie henryenne est une philosophie de la pure immanence, philosophie propre qu'il développe essentiellement dans son chef-d'œuvre qui est *L'Essence de la manifestation* (1963).

Neuf cent pages ne sont pas de trop pour que cette forme inouïe d'ontophénoménologie puisse mettre au jour l'essence de la réalité qui est la vie, fondement de toute connaissance. Dénonçant avec force pendant près de quarante ans l'objectivisme moderne, sa technique monstrueuse, son anonymat, ses idoles, ses fantômes et la nouvelle barbarie qu'il véhicule, l'œuvre henryenne, désormais accomplie, demeure un sommet rarement (jamais ?) égalé en philosophie.

Philosophie de la volonté, Totalité et infini, Etant donné, L'Essence de la manifestation : quatre œuvres, parmi d'autres, héritières actuelles de la grande tradition philosophique française, que l'on souhaiterait voir davantage étudiées dans nos chaires romandes de

philosophie contemporaines qui, pour la plupart, semblent fermées à ce genre d'interrogations radicales, sans doute parce que nos philosophes font souvent appel à un type de savoir - parfois mystérieux - auquel notre modernité a depuis longtemps perdu l'accès.

Face à la crise contemporaine de la philosophie première, il ne s'agit sans doute pas de vouloir réinstaurer une métaphysique particulière dont les catégories qu'elle met à l'œuvre auraient tôt fait d'être érigées au rang d'une glaciation idéologique, une forme de pétrification de la « bonne doctrine ».

Ce serait oublier que la philosophie a la pierre et la glace en horreur et qu'elle est sans doute plutôt complice de la vie et du feu, ce feu dans lequel Plotin et saint Augustin voyaient une forme de beauté idéale. Ce n'est donc pas directement d'un retour à la métaphysique qu'il s'agit, mais d'un retour à la philosophie tout court qui n'en est plus une lorsque l'absolu - qu'il s'appelle Dieu ou non et quelle que soit la voie empruntée pour le nier ou le dénommer - n'est plus sa préoccupation première.

Telle est la philosophie déchue : celle qui, « crée » pour vivre auprès de l'absolu, emprunte des méthodes qui ne peuvent que l'en éloigner toujours davantage. Toute déchéance mérite pourtant son salut. A l'écart des modes universitaires, des nouveaux conformismes et des idéologies dominantes, des hommes et des femmes se réunissent pour combattre, à l'écoute des vrais philosophes de notre temps, le nihilisme moderne. « Le monde peut-il encore être sauvé par quelques-uns ? »⁵

J.-N. R.

5 • Michel Henry, *La Barbarie*, Grasset, Paris 1987, p. 219 (dernière phrase du livre).

Eglise et relativisme

Votre réflexion parue dans la rubrique « livres ouverts » (Albert Longchamp, « L'Eglise au cœur du soupçon », in « choisir » n° 529, janvier 2004, pp. 33-36) m'a laissé des sentiments mitigés et je ne puis qu'adhérer partiellement à votre analyse.

Plusieurs mots peuvent être utilisés pour désigner le « malade » sur lequel beaucoup se penchent : « Eglise, christianisme, catholicisme, religion ou foi », et vous les utilisez tous à juste titre. Mais il me semble qu'il serait bon de rappeler encore plus nettement que cette « fin d'un monde » est un phénomène avant tout occidental ou européen, et de dire, par exemple : « Le christianisme occidental serait en état de mort clinique. »

Les mots clés des observateurs de notre société sont « individualisme et relativisme », deux caractères dont nous pouvons constater la pertinence tous les jours, par exemple dans la contestation immédiate et quasi-systématique d'une décision de justice par l'opinion publique. Et l'on retrouve bien ces deux caractères derrière les réponses des étudiants de l'Université catholique de Louvain, « toutes les religions se valent », « les religions sont dangereuses ». J'ai déjà entendu ces réponses dans la bouche de l'un ou l'autre de mes fils. J'ai même entendu : « S'il n'y avait pas de religions, il n'y aurait pas (ou beaucoup moins) de guerres » ! Avec tout le respect que je dois à ces jeunes gens, ces affirmations à l'emporte-pièce me paraissent simplistes, sinon paresseuses, et cela encore plus quand il s'agit d'étudiants d'une université catholique (sic).

Commençons par la deuxième affirmation : la Deuxième Guerre mondiale initiée par Hitler, les massacres de Staline, ceux de Pol Pot et le « conflit » israélo-palestinien, entre autres, n'étaient ou ne sont pas religieux au premier chef. Quant à la première affirmation, je me référerais à votre confrère le

Père Varillon qui, dans l'ouvrage « Joie de croire, joie de vivre », distingue dès l'abord l'indifférence et le doute. Pour mon compte, je préférerais de beaucoup qu'un étudiant de Louvain me dise : « J'ai étudié les textes, je ne crois pas, la "résurrection" de Jésus était une mystification », plutôt que : « Toutes les religions se valent. » Paraphrasant Cyrano de Bergerac, je dirais volontiers : « C'est un peu court, jeune homme ! »

La fin de votre analyse me cause un léger malaise. Vous rapprochez les intégristes catholiques du pape Léon XIII. Etait-ce nécessaire ? Si les intégristes sont potentiellement dangereux, où est le mal lorsqu'un pape, fort de sa foi, déclare : « L'Eglise catholique est la seule religion véritable, établie par Dieu » ? Dans cette affirmation, on trouve l'adjectif « véritable ». Pour mon compte, je trouve aussi Jésus-Christ plus véritable que Brahmâ, Vishnu ou Shiva. Tout en respectant l'hindouisme comme le bouddhisme ou le judaïsme et tout en étant régulièrement visité par le doute (comme le grand rabbin Joseph Sitruk, in « Le Point », décembre 2003 !).

Vincent Chabaud
Genève

Le silence des hommes

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.**, Fribourg

Le Retour d'Andreï Zviaguintsev

Peu de films ont tenté de rendre compte ou même de s'intéresser à une réalité autant psychologique que sociale, qui est le silence masculin. Bien sûr, il y a de ces personnages taciturnes dans nombre de films, mais, dans deux œuvres récentes, d'une grande beauté formelle, ce silence est au centre de l'action, si on ose dire, même si, évidemment, il n'est pas immédiatement le sujet du récit.

Le Retour est le premier film du russe Andreï Zviaguintsev.¹ Dans la scène initiale, une bande d'adolescents s'amuse et s'ébroue près d'une rivière. Ces garçons se défient de se jeter dans l'eau à partir d'une grande hauteur. Tous le font sauf Ivan, onze ans, qui a le vertige. Humilié, il n'ose pas rentrer à la maison et sa mère doit venir le chercher en haut du plongeur et le consoler.

Le lendemain, tous se moquent de lui, avec la cruauté bien connue de la camaraderie, et même son frère Andreï, quinze ans, n'ose pas le défendre. Plus mortifié de cette lâcheté verbale que de sa propre peur de la veille, Ivan se précipite sur son frère et le poursuit en une course échevelée. La querelle s'achève brusquement car leur père, resté absent douze ans, est rentré. Il dort et les enfants l'aperçoivent, à moitié nu, dans l'ombre de la chambre.

Le soir de ce jour, au cours d'un repas qui se déroule dans un lourd silence, le père, comme s'il n'était jamais parti, partage de ses propres mains le poulet

et verse le vin. Puis la décision tombe : il emmène les deux garçons, d'abord pour la journée, puis, à la suite de trafics qui semblent exiger le secret, pour plus longtemps. On campera ; on pêchera ; on ira dans le Nord, près du lac Latoga, mais seuls, entre hommes.

Andreï compose, acquiesce et se soumet facilement à la toute-puissante volonté du père. Ivan, le petit, le peureux, se révolte, s'insurge, avec hésitation d'abord, puis de plus en plus ouvertement. Le père, avec son beau visage mal rasé et sa musculature dont la puissance n'échappe pas aux garçons, semble vouloir reprendre son autorité, comme pour compenser cette absence que ses fils lui reprochent, implicitement d'abord, et ensuite, pour Ivan, ouvertement. C'est alors l'arbitraire des décisions et des ordres pour la vie en plein air dans l'île déserte. Le père exige d'Ivan des efforts physiques au-dessus de son âge.

Puis tout tourne au drame, au cauchemar, car pour aller chercher sur une sorte de phare Ivan qui boude, dans une scène parallèle à celle du début du film, le père tombe à la renverse et se tue. Avec des efforts démesurés, les deux garçons réussissent à ramener le

1 • *Le Retour* a reçu le Lion d'Or au Festival du film de Venise 2003, le Prix du jury œcuménique au Festival du film d'Europe de l'Est 2003, ainsi que le Prix européen John Templeton 2003 (n.d.l.r.).

cadavre sur la terre ferme, mais rien ne sera plus comme avant. La culpabilité est renversée et le mystère du père, de son silence et de sa dureté, parfois éclairé par une lueur complice dans les yeux, restera entier.

Ce film épuré est magnifique dans sa violence sourde. Sans doute les allusions religieuses, comme le partage du vin, la posture du cadavre en Christ crucifié et même les prénoms des deux premiers apôtres de Jésus donnés aux enfants, sont trop lourdes et surtout inefficaces, d'autant que le réalisateur russe a déclaré avoir voulu tourner un « conte mythologique ». Mais les dialogues sont simples et vrais ; les images belles, sans affectation.

Reste le mystère le plus profond : pourquoi ce père n'a-t-il montré son amour à ses enfants que par la démonstration de son autorité, par un silence meurtrier, alors que nous avons vu dans ses yeux songeurs l'ouverture à une autre dimension ? Peut-être voulait-il leur parler plus tard, mais le silence l'a emporté.

Dans *Uzak*, qui veut dire « lointain » en turc, Nuri Bilge Ceylan organise la confrontation de deux silences. Dans une Turquie enneigée, dans une Istanbul froide et triste, Mahmut accepte de recevoir pour quelques jours son cousin Mahmoud, un peu plus jeune que lui, venu de la campagne pour trouver du travail, espérant pouvoir embarquer sur un cargo qui l'emmènera vers le lointain...

Dans un appartement méticuleusement organisé et rangé, Mahmut est un déçu de la vie. Déçu de l'amour, puisque sa femme, pour laquelle il garde une grande affection et peut-être plus, l'a quitté pour se remarier. Il doit se contenter des étreintes de femmes qu'il accueille chez lui et de films pornographiques. Déçu de son travail : lui qui aurait voulu être cinéaste, il travaille comme photographe

pour une entreprise, et lorsqu'il va en Anatolie pour prendre des clichés, son apathie et la paresse venue de son mal-être le détournent des plans sublimes qu'il aurait pu fixer. Cet homme qui vit seul s'accroche à cette solitude et s'estime héroïquement généreux de permettre à son cousin de la troubler.

Mahmoud est certes maladroit, ou du moins gêné par les manières de la ville, et son silence ne vient que de cet embarras. Il se lierait volontiers et c'est ce qu'il fait, autour d'un thé, dans les bars du port où il essaie vainement de trouver un embarquement. Malchanceux, il ne peut aborder les femmes qui lui plaisent et déambule dans Istanbul. Il doit rester chez son cousin un peu plus longtemps que prévu.

C'est alors que les choses se dégradent, presque imperceptiblement. Mahmut trouve son compagnon bruyant, indiscret, peu débrouillard et réduit de jour en jour l'espace fumeur de l'appartement. Un vieux garçon méticuleux et soupçonneux qui recevrait un enfant pas très bien élevé. Car Mahmoud a gardé un esprit d'enfance, un optimisme indéracinable, un regard bienveillant sur la vie, malgré sa dureté. Tous ces petits heurts se passent en silence jusqu'au moment où Mahmut éclate. Comme tous les silencieux, il ne sait pas maîtriser les mots, ceux qui blessent, qui dépassent sa pensée. Mahmoud choisit de partir sans rien dire.

Cette œuvre ironique et mélancolique, venue de Turquie rejoint le film russe, plus tendu et dramatique. Une coïncidence étrange a fait que, peu après le tournage des films, le jeune Vladimir Garine qui jouait Andreï s'est noyé et que Mehmet Emin Toprak, qui incarnait Mahmoud, s'est tué en voiture. Il y a vraiment « un temps pour parler et un temps pour se taire ».

G.-Th. B.

Uzak
de Nuri Bilge
Ceylan

Dürrenmatt latino, Morax poétisé

La visite de la vieille dame de Friedrich Dürrenmatt

le 31 mars à Vevey,
Théâtre de Vevey,
le 2 avril à Thonon,
Maison des Arts,

les 21-22 avril à Neuchâ-
tel, Théâtre du Passage
du 27 avril au 15 mai à
Paris Théâtre de la Ville

La célèbre pièce de Friedrich Dürrenmatt, montée pour la première fois à Zurich en 1956 avant d'être traduite et jouée dans le monde entier, est reprise par le Teatro Malandro. Le burlesque expressionniste de Dürrenmatt et le baroque latino de Malandro s'entendent comme larrons en foire.

●●● **Valérie Bory**, journaliste, Lausanne

L'histoire décrit l'hypocrisie collective, démocratique, incarnée par cette petite ville où les citoyens vont voter en secret la mise à mort d'Alfred, sous couvert de rendre la justice et afin d'empêcher 100 milliards.

Grandeur et décadence de la ville de Gullen, autrefois florissante. Ce sont des citoyens misérables, en vêtements rafistolés, au chômage, qui déploient la banderole « Bienvenue Claire » sur le quai de la gare de Gullen où ne passent plus dorénavant que les omnibus. Les grands rapides internationaux, le *Roland-Furieux* Venise-Stockholm, le *Gudrun* Hambourg-Naples, ne s'arrêtent plus.

Ce n'est pas de l'omnibus que descend Claire Zahanassian, de retour au pays, vieille et riche, dans la ville dont jeune femme et sans le sou elle fut chassée, après un procès en paternité truqué. Alfred, son jeune amant de l'époque, préféra se défilier pour en épouser une autre. Clara dut alors quitter le pays et se tourner vers la prostitution. C'est en tirant la sonnette d'alarme que l'enfant prodigue s'arrête en gare de Gullen. Qu'importe l'amende, la vieille dame a de quoi payer.

Les autorités et les habitants la reçoivent dans les honneurs. Car on espère qu'elle rachètera les usines Wagner, effondrées, les laminoirs Bockmann, en faillite, les Forges de la Place-au-Soleil, éteintes, et qu'elle fera redémar-



rer l'économie. Ils ne savent pas qu'elle a déjà tout racheté, fait arrêter les machines pour mettre le village en faillite. Aujourd'hui, elle tient sa revanche. « Pour 100 milliards, j'achète la justice », c'est-à-dire qu'elle veut la tête d'Alfred. On connaît la phrase : « Le monde a fait de moi une putain. Je ferais du monde un bordel. »

Les citoyens de Güllen, d'abord sincèrement choqués, accepteront le marché. Ils vont acheter à crédit nourriture, alcool, vêtements et porteront tous les mêmes chaussures jaunes. Cet endettement collectif est le début de l'hallali qui signera la fin d'Alfred. Car un seul débiteur est en lice : Claire.

L'opinion tourne vite en défaveur d'Alfred. « Il s'est rudement mal conduit. Précipiter une fille dans le ruisseau ! » Alfred finit par s'accuser de sa faute et donne raison à ses futurs bourreaux. Tout le village est soudé dans la tâche à accomplir - l'exécution - pour toucher le pactole, camouflée sous un vocabulaire politiquement acceptable. Alfred poussé au suicide, Güllen touche la « donation » ; le reporter peut s'écrier, comme dans la presse people : « C'est la vie qui écrit les plus belles histoires ! »

La vieille dame révèle les bassesses de ses concitoyens et préfigure un Jugement dernier où le juge aurait pris ses leçons chez Machiavel. La mauvaise foi a triomphé sous couvert de justice.

La visite de la vieille dame n'est pas une pièce à thèse, selon son auteur. C'est un écho pessimiste de notre monde moderne : avec l'effrayant engrenage d'une masse de citoyens, les compromis politiques, les mensonges d'Etat, la loi du plus fort, le pouvoir de l'argent, « l'aplaventrisme » des médias. Dürrenmatt s'est toujours refusé à « pondre l'œuf de l'explication » au sujet de cette pièce.

Le Teatro Malandro puise dans l'enfance et dans le mythe. On pense aux danses de mort du Moyen-Age, aux anciennes poupées mécaniques de gare tournant sur un piston qui monte et qui descend. Les comédiens de Malandro, leurs costumes patinés, leurs masques, leur manière de plier les membres aux rotules font voir le dedans, le squelette. C'est en quoi ils incorporent le sardonique et la naïveté feinte des personnages du grand auteur alémanique.

La farce villageoise de René Morax, *Les quatre doigts et le pouce*, accolée par Benno Besson à la pièce en un acte de Théodore de Banville, *Gringoire*, opère un choc culturel, à travers la « naïveté » revendiquée de Benno Besson.

La comédie en un acte du poète et dramaturge Théodore de Banville, sa seule pièce en prose, écrite en 1866, est un petit bijou. En 1469 à Tours, le roi Louis XI est assis à la table du riche marchand Simon Fourniez, un géant ébahi mais dévoué (Gilles Privat). Le roi, aux prises avec la haute noblesse, rassemblée autour de Charles le Téméraire, vaincra et affermira le pouvoir royal.

En reconnaissance des services rendus en ces temps difficiles, Louis XI veut envoyer Simon en mission en Flandres. « Je ne saurais parler comme il faut à des seigneurs », se défend le commerçant. Ordres et codes sont bien établis dans la société médiévale. Mais Banville se sert des muses pour faire dévier ces trajectoires : par l'intrusion de Gringoire, le poète gueux, et par l'amour d'une jeune fille.

Le père veut marier sa fille, Loyse, par ailleurs filleule du roi, qui refuse. Il demande au roi de la convaincre. « Un tel trésor ne peut rester sans maître », concède le roi (Roger Jendly, paternel et rusé), qui s'en tient là. Dans la rue vient à passer Gringoire, « le fameux

Gringoire de Théodore de Banville suivi de

Quatre doigts et le pouce de René Morax

9-11 mars, Théâtre du Passage, Neuchâtel

13 mars, Les Halles, Sierre

16, 17 mars, Théâtre Benno Besson, Yverdon

19 mars, Espace Moncor, Fribourg

24 mars, Théâtre de Valère, Sion

25 mars, Théâtre de Vevey, Vevey

26 mars, Arts Loisirs, Gland

31 mars, Hôtel de Ville, Bulle

2 avril, Théâtre du Crochetan, Monthey

5 avril, Théâtre de la Ville, Berne

14-18 avril, Théâtre du Jorat, Mézières

21 avril, Théâtre de Beausobre, Morges

24 avril, Théâtre Populaire Romand, La Chaux-de-Fonds

26-30 avril, Forum Meyrin, Genève

poète ». On le voit, on parle de lui. « Ma foi, il est bien le plus effaré et le plus affamé des enfants perdus. » Le roi est intrigué et le fait inviter. On tire le poète à l'intérieur, famélique, en haillons magnifiques.

Le conseiller du roi, jaloux de ce « comédien » qui passe sous les fenêtres de la belle Loyse, veut qu'avant de festoyer, « il dise d'abord une certaine *Ballade des pendus*, qui mériterait la corde à celui qui l'a composée ». Gringoire la récite, cette ballade au sinistre refrain : Dans cette forêt de France, « il y a des gens branchés (pendus aux branches)... C'est le verger du Roi Louis. » « Poursuivez », dit le roi, suave. Gringoire ignore qui est son hôte. Le roi, curieux et intéressé, laisse parler le poète. Puis lui propose un marché : « Cher Gringoire, je te pardonne l'offense, mais tu devras te marier pour sauver ta tête. » Il décrit sans la nommer la fiancée qu'il lui destine, qui n'est autre que sa filleule. Gringoire se sentant laid et pauvre préfère mourir. Le roi, touché par la grâce du poète, veut savoir « si la lumière de l'âme intérieure ne saurait embellir un visage et si la flamme subtile d'un esprit peut suffire à éveiller l'amour ».

Fable sur la puissance et la bonté, sur ce qui irradie au cœur de la poésie, *Gringoire*, par son happy end, voit le triomphe de la beauté subversive. Celle du poète, nourri de la souffrance de ceux qu'on opprime : « Tous les sanglots des pauvres gens, qu'on ne pouvait entendre, se mêlent à son chant. » Sa pièce, ce n'est guère étonnant, Banville l'avait dédiée à Victor Hugo. Quant à Besson, pour qui le théâtre a un ressort social, il ne pouvait en Gringoire que reconnaître un frère.

Après l'entracte, les mêmes comédiens endossent d'autres costumes médiévaux, maladroitement ficelés. Des paysans vaudois jouent devant leur village la pièce du « régent » (l'instituteur). Ecrite en 1902 par René Morax, *Quatre doigts et le pouce* a été beaucoup jouée dans les années cinquante. Cette farce paysanne où l'on voit à la fois les coulisses et la scène, où tout « foire » - c'est l'essentiel du ressort comique - où les comédiens disent avec leur réplique les indications de scène ou didascalies (« Voilà M. le Comte. Il entre »), où des hommes virils et parfois avinés endossent les rôles féminins - travestissement sans aucune ambiguïté - nous met au cœur de l'acte théâtral.

On se demandait comment Besson allait se tirer d'une telle gageure. D'abord en donnant *Gringoire* en ouverture, vrai Moyen-Age, vrai rapport entre classes (le poète est un vagabond en ces temps et les privilèges sont acquis), avant *Les Quatre doigts et le pouce*, faux cadre médiéval, prétexte à gaudriole. Puis en laissant s'opérer la magie du théâtre.

Le théâtre « noble » peut-il être aussi divertissant que la farce pour troupe d'amateurs ? Oui, nous démontre Benno Besson, avec son compère Jean-Marc Stehlé pour les décors, sans oublier Bruno Juvet, créateur des costumes et du « public » en papier mâché, et toute l'équipe, extraordinaire.

V. B.

Perle anglaise

... Gérard Joulé, Lausanne

lettres

Le Journal d'un homme sans importance (The Diary of a Nobody), qui fut publié pour la première fois en feuilleton dans le *Punch* en 1892, est une chronique familiale de la vie banlieusarde anglaise à la fin de l'ère victorienne. Le personnage principal en est Mr. Charles Pooter.

C'est un employé modèle d'une firme de la City, avec ses gaucheries, ses susceptibilités, ses admirations naïves, ses indignations, ses scrupules, ses gaffes, sa modestie, son désir de bien faire, son respect des hiérarchies et son sens de la dignité. Il surveille sa vie avec autant d'attention que ses plaisanteries quand il lui arrive d'en faire. Et quoiqu'il nous soit décrit dans des situations souvent absurdes et parfois même ridicules, il s'efforce néanmoins, de façon maladroite mais combien touchante, d'agir en toutes circonstances selon ses lumières et avec une scrupuleuse honnêteté.

La vie d'un tel homme n'offre aucun épisode romanesque. Elle est toute plate. Le personnage de Mr. Pooter, avec sa chère femme Carrie, son fils, l'inénarrable Lupin, leur bonne Sarah et leurs deux amis, Gowing (un peu muflé sur les bords) et Cummings, le « vélocipédiste » grincheux, est aussi peu pittoresque que possible. Elle se confond entièrement avec son *Journal*.

Quand Mr. Pooter sort de chez lui, il regarde le Londres d'il y a cent ans, ses comédies, ses spectacles, ses inventions, comme une sorte de « supernature » un peu effrayante, peuplée de

grands animaux auxquels il faut surtout éviter de montrer qu'on a peur.

Le Journal d'un homme sans importance nous touche par d'humbles choses, si familières et si simples qu'elles ont rarement trouvé place dans la littérature, du moins avec ce discret rayonnement, avec la même gentillesse minutieuse, avec le même réalisme attendri. Oui, c'est bien là l'inoubliable tableau comique de Londres à la fin du siècle dernier. Les auteurs, George et Weedon Grosmith, sont deux frères qui se sont fait un nom dans la comédie et le théâtre. George fut un compositeur de chansons de music-hall proluxe et un des

« Offrez de l'espoir à un enfant aveugle »

Dimitri



Le soutien d'un enfant aveugle du tiers-monde coûte 50 francs par mois.



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org, CP 87-192253-5

pilliers des opéras de Gilbert et Sullivan. Weedon, pour sa part, dessina les illustrations du *Journal* et fut un acteur de music-hall et auteur de vaudevilles.

Un dieu ordinaire

A l'instar des personnages de Dickens ou de Robert Walser, Charles Pooter appartient à la classe des gens d'en bas, ceux dont la vocation est de regarder avec admiration, mais sans envie, le monde d'en haut. Car le sel de la terre, contrairement à l'opinion

romantique, n'est pas le héros, le roi, le prophète, le guerrier, le conquérant, le révolutionnaire, le visionnaire, bref, le grand homme porteur de foudres et de tempêtes, c'est le petit, le tout petit bourgeois qui, rentré de son bureau, le soir, enfile ses pantoufles et débouche une bouteille de porto achetée chez l'épicier du coin pour fêter une augmentation de salaire avec sa femme et ses vieux amis. C'est pourquoi *Le Journal d'un homme sans importance* se lit non pas comme un livre ordinaire, mais comme un évangile - livre d'un dieu ordinaire à l'usage d'hommes ordinaires.

Contrairement à la littérature française (et ce pour des raisons qui crèvent les yeux, le poli de la vie sociale - et le Français est avant tout un être sociable - gomme le relief du caractère - goût du Français pour la grande forme, l'idée qu'il se fait de la tragédie comme étant plus « noble » que la comédie sous prétexte qu'il est plus « digne » de pleurer que de rire, et encore ne convient-il pas trop de pleurer en public), la littérature anglaise, elle, est infiniment riche en personnages comiques. Et par personnage comique, j'entends l'homme qui est ce qu'il est irrésistiblement, par don divin. Le personnage comique n'imitera donc personne. Il ne sera pas intelligent mais amusant. Plus qu'amusant : vivant. Il vivra au milieu des morts, mais il ne les verra pas. Il excitera en nous à la fois le rire et



Nearly there

les larmes. On rira de lui, mais surtout on rira avec lui. Aussi ne le trouvera-t-on pas chez les riches, les gens instruits et cultivés, les puissants et les grands de ce monde. Il ne fréquente pas le monde : le monde est trop petit pour lui, il ne peut le contenir. Mais c'est lui qui nous ramène à la vie quand le souci et le poids du savoir, quand l'idée de notre propre importance et le goût inné ou acquis du pouvoir avaient inoculé en nous le poison de la mort, et il nous rend bons quand l'amertume de la vie nous avait rendus cruels. Et surtout, il déclenche en nous le rire quand nous nous étions laissés enfermer dans cette ridicule et avilissante course aux places, aux honneurs, à l'argent et au succès.

Le personnage comique est proche du saint, c'est un innocent. Il est enfermé dans son innocence comme un prisonnier dans sa tour, comme Falstaff dans sa graisse, comme Don Quichotte dans sa divine illusion, comme un saint dans son paradis.

Le personnage comique n'a pas besoin d'esprit pour assaisonner la vie quand il la trouve trop fade ; il s'amuse avec lui-même comme un enfant avec des jouets de sa propre invention, quand ses parents n'ont pas le mauvais goût de lui en acheter et d'en faire avant l'heure un enragé de la lutte pour la vie et un esclave de la société de compétition. Car le présent que chaque personnage comique dépose dans notre chausson de Noël, c'est sa propre, divine et irréfutable personnalité. C'est pourquoi il passe aux yeux du monde pour un imbécile. Mais son royaume n'est pas de ce monde, même si lui-même l'ignore. C'est pourquoi il a été dit qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans ce royaume qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille. Il y a pires richesses que les matérielles, comme les intellectuel-

les et les spirituelles, par exemple.

Humour évangélique

Le personnage comique est modeste et humble comme un éléphant ou un rhinocéros, et s'il est maladroit, c'est parce que c'est un géant. Et cette humilité, qui est peut-être le plus beau cadeau de Noël que nous ait fait le christianisme - pensons aux rodomontades d'Ulysse comparées aux vantardises de Don Quichotte -, est une qualité qui se prête, mieux que tout autre au monde, à la plus profonde de toutes les formes d'humour.

C'est pourquoi cet humour-là est à proprement parler évangélique. Aussi n'est-ce pas un hasard si les grands créateurs ont toujours choisi des personnages comiques pour incarner ce que l'humanité contient de plus précieux.

A l'instar de Falstaff, de Panurge, de M. Pickwick, de l'oncle Toby, de Don Quichotte et de Sancho Pança, de Boswell et du docteur Johnson, et pourquoi pas de Bouvard et de Pécuchet, Charles Pooter justifie les voies de l'homme à l'égard de Dieu de la plus simple de toutes les manières possibles : en étant lui-même, modestement, mais jusqu'à l'extrême.

G. J.

George et Weedon Grossmith,
Le Journal d'un homme sans importance, L'Age d'Homme, Lausanne
2004, 240 p.

Le miracle de la liberté

Daniel Duigou,
Psychanalyse des miracles du Christ,
Presses de la Renaissance,
Paris 2003, 224 p.

Daniel Duigou se propose de nous faire partager sa lecture de sept miracles relatés dans l'Évangile de Jean ; une lecture à travers son prisme (pour reprendre ses termes), tel un « témoignage d'un homme de foi », qui va entremêler les points de vue de trois facettes de ses activités : journaliste, psychologue et prêtre.

Pour l'auteur, la mise en scène des miracles de saint Jean est symbolique dans le sens où elle répond à l'éternelle question : « Comment devenir homme ? » Dans cette symbolique d'un passage à l'âge adulte, l'individu non seulement accède à l'autonomie de la personne humaine en devenant sujet de son histoire, mais devient aussi sujet de celle de l'autre, de celle de l'humanité ; et l'auteur relève très judicieusement qu'en hébreu, la racine du mot « adulte » est « être avec l'autre ».

D'un style simple, agréable et aéré, la description et l'interprétation des récits des miracles permettent une bonne mise en lumière de la densité et de la richesse de ces récits, dans un texte qui n'est d'ailleurs ni moins dense ni moins riche : à la manière des textes bibliques eux-mêmes, il demande une certaine méditation pour goûter la profondeur de ses significations, car ces vérités doivent pénétrer lentement dans la psychologie du lecteur. Une lecture personnelle, offerte, qui cherche à en susciter d'autres.

Pour chacun des chapitres, l'auteur commence par une description objective de l'événement et de la situation (le journaliste), pour passer à l'analyse des complexités relationnelles et existentiel-

les des acteurs (le psychologue). Selon lui, on y trouve à chaque fois, comme donnée de base, une impasse existentielle, un « ordinaire répétitif de la vie », dont le miracle va consister dans l'« irruption de l'inattendu ». Et, au terme de son cheminement qui n'aura négligé aucune des étapes antérieures, nous trouvons l'enseignement théologique (le prêtre) : que peut-on en apprendre sur Dieu ? « C'est dans la réalité de l'existence telle qu'elle se révèle à nos yeux que celle de Dieu se déchiffre. »

C'est parce que Jésus délivre l'homme d'une histoire sans espoir, rend « l'impossible possible », révèle à l'homme ce qu'est être « homme » en lui permettant de se réaliser « homme », que Jésus se révèle « Dieu », celui qui libère et sauve. Ainsi, il (sa Parole donnée, à la manière de sa Vie) donne la possibilité à l'aveugle-né de prendre l'initiative de se libérer lui-même. Cette Parole ouvre un espace où il peut *naître à lui-même*.

Le miracle de Dieu (qui n'est donc aucunement de la magie), le miracle de la liberté, c'est qu'il permet à l'homme de les faire, les miracles, « ... de faire "l'impossible" pour se réaliser homme » et réussir l'histoire d'amour de l'humanité « qui n'est encore que promesse ».

Mais, que ce soit pour la lecture de ce bel ouvrage ou celle des récits bibliques (tout particulièrement l'Évangile de St Jean), le sens est inépuisable : « Il restera toujours un *mystère* », « il y aura toujours quelque chose à découvrir ».

Raphaël Broquet

■ Spiritualité

Henri J.M. Nouwen***La compassion***

Fidélité, Paris 2003, 72 p.

Merveilleux petit livre sur un sujet bien connu, mais peu nombreux sont les textes qui touchent. La compassion est aussi une valeur spirituelle que nous avons du mal à mettre au cœur de nos vies.

Ici sont rassemblés trois textes de Henri Nouwen, rédigés à différents moments de son parcours « spirituel ». Le premier est plutôt une réflexion sur la compassion, quelques pages très simples et profondes en même temps qui nous introduisent au cœur du sujet et nous montrent pourquoi il nous est si difficile d'être compatissants. Le second est une grande méditation à partir de petits passages bibliques. Monologue avec Dieu, cœur à cœur avec Dieu, dont il nous rend auditeur. Le troisième est à nouveau une réflexion, un regard sur notre monde, en imaginant comment Dieu regarde notre monde et comment nous voudrions le regarder avec les yeux et le cœur de Dieu.

Ce n'est plus tant le professeur d'université qui parle que l'homme qui a séjourné dans une communauté de l'Arche de Jean Vanier, là où vivent ensemble des personnes handicapées mentales et des personnes « normales », dans l'Esprit des Béatitudes. Par ailleurs, il a aussi fait l'expérience des Exercices spirituels de saint Ignace ; elle ressort bien dans la deuxième partie de ce petit livre. Itinéraire personnel mais aussi chemin spirituel, c'est ce que nous offre l'auteur, et cela s'adresse peut-être plus particulièrement à ceux qui souffrent, à ceux qui les accompagnent dans leur souffrance, à ceux qui voudraient battre au rythme du cœur de Dieu.

Françoise Giraud

José Davin, Michel Salamolard***Avec nos défunts. La relation continuée****De la mort et du deuil à la présence nouvelle*

Saint-Augustin, St-Maurice 2003, 140 p.

Cet ouvrage est un message d'espérance pour chacun de nous, du moins si la fin de la vie nous préoccupe ou si le décès de proches nous interroge en profondeur. Les

réflexions de José Davin, jésuite belge, et de Michel Salamolard, prêtre suisse, nous ouvrent quelques chemins jalonnés par la réalité incontournable de la mort et par les perspectives que ce passage ultime recèle et nous révélera un jour ou l'autre. Ainsi, au terme de notre itinéraire terrestre, n'y aurait-il pas la découverte de ce que nous avons toujours désiré : le bonheur, une vie nouvelle ? Certes, au fil de pages claires et documentées, de fortes questions concrètes subsistent : la maladie, la souffrance physique et psychologique, l'acharnement thérapeutique, le « mourir » et l'inconnu à accueillir, ou le décès d'un enfant, le suicide, l'accident inexplicable, etc. C'est pourquoi il est profitable de se repérer de temps à autre, et préalablement, dans ces situations qui nous échappent et qui simultanément nous préparent à une démarche humaine, spirituelle. Des commentaires pratiques et précieux sont proposés pour traverser au mieux ces périodes de séparation, de révolte, de deuil et pour appréhender, tant soit peu, et accueillir ces étapes existentielles.

Un livre bienfaisant pour le lecteur lui-même et pour ceux et celles dont il peut être appelé à partager les peines.

Louis Christiaens

Sylvie Germain***Songes du temps***

Desclée de Brouwer, Paris 2003, 112 p.

Songes, calendrier liturgique, temps... de l'Avent à la Toussaint, Sylvie Germain, dans son admirable style, nous convie, au rythme des saisons, à trouver un regard neuf et aiguisé pour « percevoir la "voix de fin silence" qui irrigue le temps depuis les origines, soupire dans notre propre souffle, chuchote dans le bruit sourd de notre propre sang et sans fin luit à l'horizon du temps ». Des « mots magies » au Seigneur qui « s'échappe des livres de catéchisme », les songes du temps « ouvrent de lumineuses trouées de sens dans le long cortège des jours ».

Une longue méditation qui ouvre notre cœur à la poésie du temps.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Questions de société

Jean Ziegler**Le droit à l'alimentation**

Mille et une nuits, Paris 2003, 236 p.

Cet ouvrage contient essentiellement le rapport présenté à l'Assemblée générale de l'ONU par Jean Ziegler, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation. L'auteur rappelle d'abord en quoi consiste le droit à l'alimentation, les obligations qu'il implique, les atteintes qui le menacent. Certains pays, et non des moindres, qui utilisent la famine comme méthode de combat y sont épinglés, ce qui explique leur indignation et les manœuvres entreprises pour disqualifier le travail du rapporteur. Les faits sont pourtant là, suffisamment têtus et accablants pour que chacun se fasse une idée. Des mesures concrètes au niveau local et international sont proposées. Le cadre et l'environnement dans lequel ce rapport a été élaboré fait l'objet d'un chapitre préliminaire intitulé *Le droit du faible contre la raison du fort*. Jean Ziegler y situe son engagement de rapporteur face à la politique socio-économique de ceux qu'il appelle « les maîtres du monde et leurs mercenaires ». Enfin, un additif illustre le tout par un cas particulier, celui du Niger où l'auteur a accompli une mission.

Ce livre, qui échappe aux critiques systématiques que certains milieux adressent régulièrement à l'auteur, mérite l'attention de ceux qui refusent de fermer les yeux sur un dramatique génocide silencieux. Il nourrira efficacement la réflexion et les échanges suscités par la Campagne de carême 2004.

Pierre Emonet

Thierry de Montbrial**Quinze ans qui bouleversèrent le monde**
De Berlin à Bagdad

Dunod, Paris 2003, 484 p.

Jour après jour, d'abondantes informations sur la situation mondiale nous rejoignent et elles nous bousculent. Le grand profit de cet ouvrage, remarquablement documenté, est précisément de nous permettre de dépasser les effets déformants qu'impose l'actualité, pour percevoir les enchaînements des principales questions planétaires dans l'ordre politique, économique et stratégique.

L'intérêt de cette démarche originale est de proposer au lecteur une approche des « événements » en leur laissant leur marge d'incertitude et en signalant, au fil des années, les grandes tendances qui permettraient d'interpréter la transformation actuelle de la société mondiale. Ainsi, comment sommes-nous passés de l'euphorie de la chute du mur de Berlin (1989) à l'entrée des Américains à Bagdad (2003) ? Par touches successives, le paysage international est dessiné dans sa diversité et sa complexité.

Un livre passionnant qui nous interroge sur la place et le rôle des grandes puissances dans le monde d'aujourd'hui - les Etats-Unis, l'Union européenne - et sur la nécessaire prise en compte d'autres problèmes globaux, tels que la pauvreté, l'environnement, la santé.

Une autre qualité est à relever : l'auteur, qui est fondateur et directeur général de l'Institut français des relations internationales, marque délibérément sa préférence pour la coopération et la paix. Dans cet esprit optimiste, le lecteur pourra se référer à une autre étude de Thierry de Montbrial, plus théorique celle-là, *L'action et le système du monde* (PUF, Paris 2002), dont la ligne dominante est de donner toutes ses chances non pas aux processus négatifs des armes ni à la course perverse des concurrences, mais à la liberté humaine.

Louis Christiaens

Philippe Senaux**Dire sa foi dans un monde économique***Perspectives économiques et solutions chrétiennes pour le XXI^e siècle*

Desclée de Brouwer, Paris 2003, 306 p.

Voici une présentation engagée de la doctrine sociale catholique. Après le rappel sommaire des grandes étapes de la construction du corpus romain en la matière (*Rerum Novarum*, *Quadragesimo anno*, etc., jusqu'à *Centesimus annus*) les principes sont rassemblés en douze propositions (refus tant du libéralisme intégral que du socialisme étatique, respect de l'identité personnelle, primauté du travail sur le capital...). Viennent ensuite les positions de l'Eglise catholique, notamment son soutien à l'initiative de l'OMC touchant le droit des pays en développement de fabriquer certains médicaments génériques.

Le plus intéressant reste cependant l'approche personnelle de l'auteur touchant notamment le désordre financier international, et les limites de l'approche éthique de l'entreprise. En définitive le lecteur retiendra la leçon de Mgr Rouet (cité p. 283) : « C'est au point de départ de l'analyse économique, et non pas en fin de parcours lorsque tout est joué, que les principes moraux doivent être posés. »

Etienne Perrot

■ Témoignages

Gilbert Collard

Assasaint

Jacques Fesch, *l'histoire du bon larron moderne*

Presses de la Renaissance, Paris 2003, 228 p.

Enfant d'un foyer désuni, choyé par une mère trop faible, méprisé par un père perpétuellement absent, Fesch est la victime toute désignée d'une société où le parasitisme paie mieux que le travail. Braqueur par faiblesse, assassin par maladresse, il est condamné à la peine capitale à l'issu d'un procès théâtral où la cour s'est montrée plus soucieuse de satisfaire les revendications du syndicat des policiers que de rendre justice. Guillotiné le 1^{er} octobre 1955, il avait 27 ans. Les trois années de détention, entre son arrestation et son exécution, ont été l'occasion d'une étonnante conversion, au point qu'une enquête en vue de sa béatification est actuellement en cours. L'auteur, avocat au barreau de Marseille, a étudié minutieusement le journal spirituel de Jacques Fesch et sa correspondance ; il a interrogé ceux et celles qui l'ont connu ; il a soigneusement compulsé les actes de son procès. Il en résulte un récit alerte, très agréable à lire, passionnant parce qu'il retrace l'évolution spirituelle de Fesch et très actuel parce qu'il dénonce les aberrations d'une justice partisane. Il évoque au passage quelques belles figures, dont celle de l'avocat de Jacques, Paul Baudet, lui aussi un blessé de la vie et pourtant si évangélique.

Cette histoire qui aurait pu être banale est exemplaire : elle reconfortera ceux qui désespèrent de notre société, les jeunes surtout qui en sont les victimes, et, pourquoi pas, ceux qu'elle provoque à la délinquance.

Pierre Emonet

Olivier Weber

Je suis de nulle part

Sur les traces d'Ella Maillart
Payot, Paris 2003, 382 p.

Encore une biographie d'Ella Maillart, me direz-vous ? D'autres en ont déjà écrites... Je le sais mais c'est la première que je lis ! Et celle-ci m'a fascinée. Je l'ai lue d'une seule traite. Olivier Weber, grand reporter au *Point*, a sillonné les chemins pris par Ella Maillart, partout où elle est allée, en Europe comme en Asie, pour éprouver, mettre à l'épreuve ses sensations en correspondance avec celles d'Ella. « J'étais lancé sur ses traces pour percer le mystère - sans que le mystère puisse se révéler. »

Ce récit est superbe. Il fait le va-et-vient entre les voyages intrépides de notre voyageuse, son goût de l'aventure, ses rencontres, sa recherche intérieure et les expériences que l'auteur éprouve sur les mêmes lieux. Mais sa réflexion va au-delà d'un simple récit de voyage : l'âme nomade qui franchit les frontières croise d'autres chemins, partage aussi sa volonté d'aller jusqu'au bout de ses limites.

Elle a réveillé en moi le désir de partir, désir latent d'aller toujours plus loin, dans une curiosité sans cesse en action, d'aller voir ailleurs pour mieux connaître le monde et se connaître soi-même.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Littérature

Frédéric Lamoth

La mort digne

Campiche, Orbe 2003, 250 p.

Dans son premier roman, Frédéric Lamoth a le courage d'aborder frontalement la mort. Celle d'un homme, et peut-être celle d'une époque avec sa peur de ladite mort. Cet homme fait figure de Suisse parfait, militaire de carrière, rêveur impénitent d'une Suisse chérie fleurant bon la forêt. Atteint du cancer, il veut affronter sa mort et la choisir. Il adhère à un organisme invitant au suicide longuement, minutieusement et psychologiquement préparé. Le fils - le narrateur - va devoir subir, avec sa mère et son amie, une lourde mise en scène du plus mauvais goût.

Ce type de démarche que propose l'Association S.O.S. (Sterben ohne Schmerzen), Frédéric Lamothe en démonte les pièges et l'égoïsme profond qui se cache derrière. Le père va empoisonner la vie de tous les siens. « Il y avait quelque chose d'obscur dans sa superbe, comme un besoin morbide de séduction. » Pour soi-disant épargner aux siens le spectacle de la maladie qui progresse, le père se met en spectacle. Il impose sa mort aux autres. Ce roman, d'apparence très sombre, montre bien les enjeux de l'euthanasie par suicide très « soigné ». Il montre surtout le désarroi d'une société sans repères, où la seule lueur d'espérance est celle du pape donnant sa bénédiction du haut de son balcon, avec l'annonce du matin de Pâques. Mais pour qui ?

Jean-Daniel Robert

Eriks Adamson

La chute d'Habacuc et autres nouvelles

Noir sur Blanc, Montricher 2003, 160 p.

C'est toujours avec plaisir que nous découvrons les dernières parutions des éditions Noir sur Blanc. Dans ce recueil, elles proposent des nouvelles de celui qu'on sur-nommait le Musset de Lettonie.

Né en 1907 à Riga, l'auteur connaît en 1918 l'effondrement de l'Empire russe et l'indépendance de son pays après 700 ans de soumission à des souverains étrangers. Entré très jeune en poésie, il va représenter la nouvelle vague littéraire. Sa langue sera riche de vocables singuliers, de réminiscences de textes anciens et de bizarreries syntaxiques. Chantre des parfums, des paysages merveilleux, des tables de festins, d'épices et de rouages subtils de la psyché humaine, il est très vite salué avec enthousiasme par la critique.

Dans ces sept nouvelles, c'est surtout l'orientation psychologique qui retient l'attention. Les événements extérieurs conduisent toujours vers un vertige intérieur. Les sentiments mis en scène sont profondément humains et universellement partagés : timidité, ambition, pitié, remords, illusions... Ils sont restitués non pas comme une copie conforme à ce qu'on appelle « la vie », mais modifiés parfois dans des proportions déroutantes.

Ce poète des brumes du Nord, après avoir connu la gloire, sombrera dans l'alcoolisme et après une vie amoureuse mouvementée traversera la guerre, l'invasion allemande et mourra en 1946.

Eclair dans un ciel sombre, il nous laisse une œuvre lumineuse où l'intelligence et la tolérance font bon ménage.

Marie-Luce Dayer

Giles Milton

Samourai William

L'Anglais qui rompit l'isolement du Japon

Noir sur Blanc, Montricher 2003, 384 p.

Le 12 avril 1600, lorsque l'Anglais William Adams accoste sur une plage du sud du Japon, après une traversée dramatique de deux ans, il ne se doute pas de la fascination qu'il va éprouver pour ce pays pendant vingt ans. A travers l'histoire de ce marin hors de commun, on voit revivre dans cette partie du monde les rivalités commerciales entre Anglais et Hollandais, les intrigues de la Compagnie de Jésus (qui sera finalement chassée du pays).

Giles Milton, journaliste et écrivain anglais, n'a pas son pareil pour broser les portraits d'hommes audacieux mais aussi âpres au gain, souvent violents et aux mœurs débridées. Seul William Adams a su, avec finesse, « s'inculturer » dans un pays à la fois raffiné dans ses rapports humains et d'une cruauté extrême dans ses châtiements.

L'auteur s'est appuyé sur une multitude de documents de l'époque, récits de voyage, lettres et journaux écrits au jour le jour par William Adams et ses compagnons. Vingt ans d'histoire houleuse et tragique d'un Japon qui essaie de se défendre des « invasions » commerciales. Un livre qu'on lit avec un intérêt soutenu.

Marie-Thérèse Bouchardy

Bastaire Jean, Bastaire Hélène, *Le Dieu mendiant*, Cerf, Paris 2003, 106 p.

Berger Bernard, Cuypers Dane, *Prêtre des sans-papiers*. Desclée de Brouwer, Paris 2003, 210 p.

Bernheim Pierre-Antoine, *Jacques, frère de Jésus*. Albin Michel, Paris 2003, 420 p.

Boiteau Marie-Nicole, *Jean-Paul II médite sur les mystères lumineux*. Parole et Silence, Paris 2003, 140 p.

Boulad Henri, *Chasteté et consécration*. Anne Sigier, Québec 2003, 78 p.

Calatayud Chantal, *Apprendre à pardonner. L'approche psychanalytique*. Jouvence, Bernex 2003, 104 p.

Chenaux Philippe, *Pie XII. Diplomate et pasteur*. Cerf, Paris 2003, 264 p.

Chomsky Noam, *Pouvoir et terreur. L'après 11 septembre*. Le Serpent à plumes, Paris 2003, 152 p.

Claverie Pierre, *Donner sa vie. Six jours de retraite sur l'Eucharistie*. Cerf, Paris 2003, 120 p.

***Col., *Le Cantique des Cantiques du roi Salomon à Umberto Eco. Anthologie*. Cerf, Paris 2003, 298 p. [38936]

***Col., *Du bon usage des institutions internationales*. Justice et Paix, Paris 2003, 144 p. [39016]

***Col., *Récits, contes et légendes de Genève*. Editions à la Carte SA, Sierre 2003, 180 p. [38933]

Copin Noël, *Vatican II retrouvé*. Desclée de Brouwer, Paris 2003, 182 p.

Delassus Jean-Marie, Papillaud Karine, *Clone ou enfant ?* Dunod, Paris 2003, 172 p.

Duquesne Jacques, *Et pourtant nous étions heureux*. Albin Michel, Paris 2003, 244 p.

Durand Alain, *La foi chrétienne aux prises avec la mondialisation*. Cerf, Paris 2003, 114 p.

Holzer Bernard, Michel Jean-Baptiste, *Les rideaux rouges de Sofia. Trois simples prêtres, martyrs fusillés, bienheureux*. Bayard, Paris 2003, 176 p.

Jadin Jean-Marie, *Côté divan, côté fauteuil. Le psychanalyste à l'œuvre*. Albin Michel, Paris 2003, 276 p.

Jeanrenaud Roland, *Visages et regards au cœur de l'Evangile*. Saint-Augustin, St-Maurice 2003, 144 p.

Klopfenstein Freddy, *Le Coran, la femme, regards pluriels*. Editions à la Carte SA, Sierre, 2003, 182 p.

Lathion Stéphane, *Islam et musulmans en Europe. La transformation d'une présence*. La Médina, Paris 2003, 252 p.

Lebreton Eric, *Sophie, comme meurent les roses. Roman*. L'Hydre, Castelnau la Chapelle 2003, 160 p.

Montalembert Jean de, *Il est plutôt intelligent de croire. Première approche de la foi chrétienne*. Desclée de Brouwer, Paris 2003, 238 p.

Nothomb Paul, *Ça ou l'histoire de la Pomme racontée aux adultes*. Phébus, Paris 2003, 156 p.

Rhyner-Demenga Christine, *Presqu'île*. Editions du Tricorne, Genève 2003, 272 p.

Ruiz Miguel, *S'ouvrir à l'amour et au bonheur. Prières et méditations*. Jouvence, Bernex 2003, 106 p.

Scliar Moacyr, *La femme qui écrit la Bible*. Albin Michel, Paris 2003, 280 p.

Sonet Denis, *L'Evangile au présent. Année B. Carême et Pâques. Du mercredi des Cendres à la solennité du Sacré-Cœur de Jésus*. Droguet & Ardant, Paris 2003, 156 p.

Stutz Pierre, *Se connaître pour connaître Dieu. Le cheminement mystique au quotidien*. Saint-Augustin, St-Maurice 2003, 160 p.

Truninger François, *Aux urnes, citoyennes, citoyens ! Manuel drolatique d'instruction civique genevoise*. Cabédita, Yens sur Morges, 176 p.

Van Bavel Tarsicius Jan, *La Communauté selon Augustin. Une grâce pour notre temps*. Lessius, Bruxelles 2003, 170 p.

Ware Kallistos, *Tout ce qui vit est saint*. Cerf, Paris 2003, 224 p.

La presse romande s'ennuie

J'écris ces lignes par très beau temps d'hiver en phase heureuse de décadence. Le printemps est dans l'air; mais demeure invisible, aiguise déjà un peu nos rêves. J'ai là, sous les yeux, les journaux du matin, tous dévorés en un quart d'heure de moyenne chacun. Cinq minutes pour le « Matin », vingt à trente pour « Le Temps », quinze pour la « Tribune de Genève ». Il est vrai que je lis les journaux très vite, comme un journaliste, sans état d'âme. Il y a de bons articles, quelques belles plumes, tous les sujets du jour y sont, et pourtant il me manque, cruellement, quelque chose. Un frémissement. Une transgression. Une envie de mordre le papier, de humer amoureuxment l'encre. Cela porte un assez beau nom, peu prisé au pays de Calvin et du constructivisme. Cela fleurit le printemps. Cela s'appelle le plaisir. Or la presse romande, en ces premiers mois de 2004, manque de plaisir et de sensualité. La presse romande s'ennuie.

Un journal, qu'il soit écrit ou audiovisuel, ne se réduit pas à une somme d'informations, d'analyses ou de commentaires. Il est un pont, chaque jour recommencé, vers le rivage du public. A ce jeu, rien n'est jamais gagné d'avance. Un message mal libellé, une mise en page ratée, des choix mal opérés, et surtout mal assumés, dans les

priorités, et très vite, implacablement, le quidam-récepteur jette son quotidien sur la pile (en se promettant de le rouvrir, ce qu'il ne fait jamais), éteint son transistor, zappe sur « Nostalgie » ou sur « M6 », bref ne fait aucun cadeau. Pourquoi en ferait-il ? Pendant ce temps, la presse romande s'ennuie.

Oh, qui dira la tristesse de ces hebdomadaires dormant plusieurs jours, avant d'être ouverts, dans une cellophane que l'abonné n'a pas éprouvé la rage, dès réception, de déchirer sauvagement ! Cette absence de sauvagerie du lecteur est déjà, pour l'hebdomadaire, le début de la fin. Car les journaux naissent, vivent et meurent. Et lorsqu'ils rendent l'âme, c'est souvent, tout simplement, parce qu'ils sont mal faits, ne correspondent plus à un besoin. Le plus terrible, c'est lorsque l'équipe rédactionnelle elle-même, prisonnière de ses routines, croyant être là pour l'éternité, semble la dernière à flairer cette flagrante odeur de mort que tous les autres, confrères et vautours à la fois, perçoivent sans faille. Faire un journal sans voir que plus personne ne le lit. Et la presse romande qui s'ennuie.

Un journal, c'est un univers, une ambiance. Une odeur; surtout, qui active des baillons de mémoire, distille une fugace et volatile essence de bonheur. C'est un peu, chaque fois, le fruit de la connaissance, juste un rien moins grave. Un journal, un bon journal, doit toujours avoir un peu le goût du péché. Au « Journal de Genève », il y a

longtemps, les exemplaires tout chauds, encore, du ventre de la rotative commençaient par voler au-dessus de vos têtes, par une sorte de train suspendu au plafond, pour rejoindre les locaux de l'expédition. Il fallait sauter à pieds joints pour en saisir un au vol. Tous, toujours, nous commençons par le porter à nos narines, puis contemplions avec volupté les premières traces d'encre sur nos doigts. Il n'y a rien, strictement rien de cérébral dans la fabrication d'un journal, mais de l'instinct, oui, de l'artisanat, du concret, à en mourir. Avec les cérébraux, la presse romande s'ennuie, finit par mourir. Avec les instinctifs, elle renaîtra.

Les meilleurs journaux vous propulsent immédiatement, dès le premier toucher visuel, dans un état d'esprit, vous flanquent un rôle, puissamment fantasmé : ouvrez la « NZZ » ou la « Frankfurter Allgemeine » et vous voilà en costume-cravate, l'« Osservatore Romano » vous empourpre de malice cardinale, le « Canard enchaîné » vous donne l'impression, délicieusement goguenarde, de logner les cabinets politiques français par le trou doré d'une serrure. Le « Nouvel Observateur » des années septante, les années de montée de la gauche, encore dans l'opposition, auquel, adolescent, j'avais le bonheur d'être abonné, la plume de sang d'un Clavel, le bouillonnement de ses colères, je les attendais, d'un lundi à l'autre, avec une impatience presque amoureuse. Idem, « Libé », quand il savait encore faire des titres, « Pilote » au temps de

Reiser, le « Spiegel » quand il soulève la mémoire enfouie des Allemands. Et c'est sans doute, désolé si je choque, le même rapport au plaisir, à l'identification qu'a dû, pendant quatre décennies, éveiller la plume d'un Maurras pour les lecteurs, alors innombrables, de l'« Action française ».

La presse romande manque un peu de diversité politique, on commence à s'en rendre compte, et je ne m'étonnerais pas que cela soit bientôt corrigé. Mais le plus grave n'est pas là. Il est dans l'ennui. Le manque d'engagement et de courage de beaucoup d'éditorialistes. Des titres plats, des sujets acceptés par faiblesse, juste pour remplir, un style souvent un peu trop tranquille, pas assez de colères, ou alors de lumière, d'émotion. Pas assez de révolte. Je pense à Clavel. L'hiver décline. Le printemps gagnera. Je vais encore me faire des ennemis. Il faudra bien, un jour ou l'autre, que je me demande d'où me vient ce singulier plaisir:

Pascal Décaillet



JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

**BEJART
BALLET
LAUSANNE**

La FEB vous invite
**Espace Odysée Malley,
Lausanne**

Brel et Barbara, Bhakti
samedi 8 mai 04 - 18h00

**Le Sacre du Printemps,
L'Oiseau de feu, Boléro**
jeudi 13 mai 04 - 20h00

La Flûte Enchantée
mercredi 19 mai 04 - 20h00

Quand la danse et la musique
se donnent rendez-vous
pour apporter espoir et dignité
aux victimes du feu



REVIVRE...

**Souffrance et espoir
des brûlés d'Assiut
Haute-Egypte**



**F
EB**

FONDATION EN FAVEUR
DES ENFANTS BRÛLÉS



Prix Fr. 80.- et Fr. 130.- (dont Fr. 30.- en faveur de la FEB)
Réservations J. Mardelle ☎ 021 784 29 73 ou ☎ 079 281 69 36 ou feb@planet.ch